



VENDREDI 27 NOVEMBRE 1992

No 35216 - 112e année  
 J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds  
 Fax: 039/210 360  
 Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310  
 Rédaction: 039/210 210  
 Abonnements: 039/210 311  
 Annonces Publicitas: 039/210 410

# L'Impartial

GATT

## L'Uruguay Round réactivé

En panne depuis deux ans, les négociations de l'Uruguay Round ont été formellement réactivées hier à Genève par les principaux négociateurs du GATT. Ceux-ci se sont engagés à tenter de conclure d'ici à la fin de l'année un accord politique sur les grandes lignes de cette ambitieuse libéralisation du commerce mondial.

Page 2

Skis Authier

## Ebel a vendu

L'industriel Pierre-Alain Blum a cédé en septembre dernier déjà la majorité du capital de la fabrique de skis vaudoise Authier à la société zougnoise Emeski présidée par Kurt Rudolf que Pierre-Alain Blum connaît bien pour avoir collaboré avec lui au sauvetage de Portescap.

Page 6

Porrentruy

## Le procès des muets

Le procès de Walter Sturm, surnommé le «roi de l'évasion», et de son complice présumé Eduard Rietmann, s'est ouvert hier devant la Cour criminelle du Jura à Porrentruy.

Page 21

Le Locle

## Nouveau mage pour les Trois-Rois

Au Locle, le complexe des Trois-Rois, du moins en ce qui concerne sa partie restaurant et hôtel, a failli tomber sous le poids des dettes. De nombreuses rumeurs en faisaient état. Mais il n'en sera fort heureusement rien. La nouvelle S.A. reprenneuse s'engage sur de nouvelles bases et affiche sa confiance.

Page 26

Somalie: jusqu'à 30.000 soldats américains pourraient intervenir

# Washington à la rescousse

Pour faire cesser le pillage de près de 80% de l'aide alimentaire internationale en Somalie, les Etats-Unis ont proposé mercredi à l'ONU l'envoi de 15.000 à 30.000 hommes pour y assurer la sécurité de la distribution des vivres.

Cette proposition américaine, adressée par le secrétaire d'Etat par intérim Lawrence Eagleburger au secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali, prévoit que cette force aura la possibilité de riposter en cas d'attaque.

Si M. Boutros-Ghali n'a pas encore fait connaître sa réponse dans l'immédiat, il devrait présenter un plan d'action la semaine prochaine au Conseil de sécurité des Nations Unies. Selon un haut responsable de l'ONU qui a requis l'anonymat, ce plan viserait à étendre la gamme des moyens d'actions de l'ONU en Somalie. Le responsable a refusé de dire si M. Boutros-Ghali avait accepté la proposition américaine.

Ainsi, André Erdos, président en exercice du Conseil de sécurité, a fait savoir que «la situation a été trop loin pour que l'on puisse la tolérer plus longtemps, et trop loin pour que l'on utilise les mêmes méthodes que par le passé». Pour le diplomate hongrois, l'ONU a besoin d'un «plan d'action concret: combien, où, que faire, comment reformuler notre mandat».

### COALITION

D'après des sources gouvernementales, les Etats-Unis sont prêts à prendre la tête d'une coalition de plusieurs pays afin de mener une opération d'envergure pour mettre fin au pillage, sans exclure le recours à la force pour protéger les vivres. Même



en cas de refus, Washington serait prêt à fournir lui-même jusqu'à 30.000 soldats.

Peu avant, le Département d'Etat avait annoncé que les Etats-Unis acceptaient d'organiser le transport par avion de 3000 Casques bleus en Somalie, comme l'ONU l'avait demandé il y a un mois.

A Paris, Daniel Bernard, porte-parole du Ministère français des Affaires étrangères, a estimé que «si la proposition américaine venait à être confirmée, il va de soi qu'elle mériterait un examen sérieux dans le cadre des réflexions qui sont actuellement conduites aux Nations Unies». Il a rappelé que la France sera amenée à se prononcer sur le rapport remis au Conseil de sécurité par M. Boutros-Ghali.

Sur place, de nombreuses organisations humanitaires ont constaté que la situation s'était

dégradée au cours des deux derniers mois. De 70 à 80% de l'aide alimentaire et médicale internationale est détournée par

les différentes factions rebelles; le port de Mogadiscio est fermé depuis le 7 novembre. Enfin, un obus tiré par des rebelles a tou-

ché mardi un navire de l'ONU au moment où il entrainait dans le port pour y décharger une cargaison de blé. (ap)

## Caritas se «décarcasse»

L'œuvre d'entraide suisse Caritas prépare un nouveau programme d'aide d'urgence à la Somalie. Deux millions de francs y seront consacrés qui permettront d'assurer la distribution d'aliments tout comme la prochaine récolte, a indiqué hier Caritas dont une délégation, de retour de Somalie, a constaté que la situation est toujours critique dans l'arrière-pays.

Selon Yves Audeoud, de Caritas, l'aide internationale a amélioré l'état d'approvisionnement général de Mogadiscio, la capitale. Par contre, l'approvisionnement reste difficile dans les régions où se concentrent les réfugiés de la faim et les personnes déplacées par la guerre, dans l'arrière-pays notamment. Pas moins de 410.000 personnes ont émigré vers les régions limitrophes du Kenya.

Caritas-Suisse a soutenu un pont aérien mis en place par la Fédération luthérienne mondiale qui a permis d'acheminer 102,5 tonnes de biens de secours quotidiennement, soit 8.000 tonnes jusqu'au 1er octobre. Depuis mi-mai, des vols transportant des vivres sont organisés à partir du Kenya voisin à destination surtout des villes de l'ouest de la Somalie.

Début octobre, Caritas a lancé un deuxième programme d'une ampleur d'un million de francs. Il s'agissait de poursuivre la distribution d'aliments dans l'arrière-pays somalien et, d'autre part, de livrer des semences et des outils pour relancer la production agricole à l'orée de la petite saison des pluies. (ap)

## OPINION

### Les armes de la survie

Lorsqu'en été dernier, face à la terrible détresse des Somaliens, Bernard Kouchner, tremblant d'une colère impuissante, avait parlé de «droit d'ingérence», son cri avait ému le monde.

Il avait manifestement quelque peu agacé nombre de fonctionnaires internationaux et de diplomates des diverses chancelleries. Pour eux, remettre en cause le sacro-saint tabou de la non-intervention dans les affaires intérieures d'un Etat souverain, fût-ce pour d'honorables raisons humanitaires, paraissait apparemment un inacceptable sacrilège.

Le dossier fut donc objectivement «oublié».

Depuis, en Somalie, des dizaines, des centaines de milliers peut-être, d'innocents sont morts. Parce qu'aucune aide n'a pu les atteindre dans un pays mis à sac par des dizaines de bandes d'assassins sans foi ni loi.

Un pays qui depuis des mois n'a plus rien d'un Etat et où près de 80 % des aliments envoyés d'Occident sont impunément rackettés par les pillards.

Dans ces conditions, on ne peut que saluer la proposition des Etats-Unis d'envoyer sur place 30.000 soldats, armés et prêts à se

battre, pour permettre à l'aide humanitaire d'atteindre enfin ses buts: sauver de l'anéantissement les rescapés d'un peuple martyr.

On a souvent accusé les Américains de vouloir jouer les «gendarmes du monde» à leur seul profit. Aujourd'hui pourtant, force est d'admettre que dans ce coin pourri du globe, il y a plus de probabilités de récolter des orions que d'enranger des bénéfiques. Les diverses organisations engagées sur place ne cachent en effet pas que la tâche de la force de protection sera difficile et qu'il lui faudra probablement reconquérir méthodiquement un terrain solidement défendu par des desperados dont le vol et l'extorsion de fonds sont les seules ressources et l'unique credo.

La France ayant déjà manifesté son intérêt pour cette opération, il est probable que le souhait US de ne pas se lancer seuls dans cette aventure soit rapidement exaucé.

Ce qui inquiète plus, c'est le peu d'empressement et d'enthousiasme de M. Boutros-Ghali à qui certains reprochent en coulisse sa prudence extrême en ex-Yougoslavie.

Or, à Mogadiscio, plus encore qu'en Bosnie, les retards ne se comptent pas en heures ou en jours, mais en morts.

Roland GRAF

Dossier EEE

## On va marcher dans l'Espace

Dans moins de dix jours, le peuple suisse va se prononcer sur l'accord instituant l'Espace économique européen. Dans notre dossier, un regard régional sur cette votation historique.

Auto-Echange!

Votre grand amour a-t-il fait son temps?

Alors, venez nous voir. Nous vous ferons une offre d'échange super attrayante. Demandez nos conditions pour une Corolla, Carina E, ou une Camry

CENTRE DE VENTE TOYOTA Avenue Léopold-Robert 117 La Chaux-de-Fonds 039/23 64 44

GATT: les négociations pourraient reprendre après deux ans de panne

# L'Uruguay Round réactivé

En panne depuis deux ans, les négociations de l'Uruguay Round ont été formellement réactivées hier à Genève par les principaux négociateurs du GATT. Ceux-ci se sont engagés à tenter de conclure d'ici la fin de l'année un accord politique sur les grandes lignes de cette ambitieuse libéralisation du commerce mondial.

Selon le calendrier établi, les gouvernements des 108 pays et puissances participant à ce processus ne pourront toutefois se prononcer sur les résultats de ces négociations que fin février-début mars 1993. A ce moment, le «paquet» (Acte final), qui devrait comporter au moins 28 accords, aura reçu une forme juridique, a indiqué le directeur général du GATT M. Arthur Dunkel lors d'une conférence de presse.

M. Dunkel a estimé que la position prise par la France, qui juge «inacceptable» le compromis intervenu entre Washington et la Commission de la CE sur la réduction des exportations agricoles subventionnées communautaires ne mettait pas en danger le calendrier défini, «autre-ment nous n'aurions pas eu aujourd'hui une réunion du Comité des négociations commerciales» (TNC) a-t-il dit en rappelant que les Douze avaient confié à Genève leurs pouvoirs



Arthur Dunkel

Le directeur général du GATT a estimé que la position prise par la France ne mettait pas en danger le calendrier défini. (Keystone-AP)

de négociation à la Commission de Bruxelles.

## MENACE DE VETO

Le gouvernement français menace toujours de mettre son veto à un accord qui serait «contraire aux intérêts fondamentaux de la France». Il a cependant admis qu'il ne serait en mesure de se prononcer qu'une fois l'Uruguay Round terminé.

La tâche qui attend les parties à l'Uruguay Round reste extrêmement difficile dans un aussi court laps de temps. Et M. Dun-

kel a souhaité vivement que les capitales envoient de hauts responsables à Genève, capables de prendre des décisions politiques dans le grand marchandage planétaire que constituera cette dernière étape des négociations engagées il y a six ans à Punta del Este (Uruguay).

Le représentant du Japon, l'ambassadeur Minuro Endo, a donné devant le TNC un avant-goût de ces difficultés en réclamant aux Etats-Unis et à la CE les détails précis de leur accord, et des précisions sur les change-

ments qu'ils entraîneraient dans le projet d'acte final du Round présenté il y a un an.

Dans l'immédiat, les pourparlers ne devraient redémarrer vraiment que vers le 7 décembre, le GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce) tenant la semaine prochaine sa session annuelle des parties contractantes, estime-t-on dans les milieux diplomatiques. A cette date, les négociateurs commenceront à dévoiler leurs batteries.

(ats, afp)

27.11.602 - L'empereur byzantin Maurice et ses cinq fils sont décapités en Chalcedoine, en Asie mineure.

27.11.1926 - Soulèvement communiste à Java.

27.11.1950 - Les forces des Nations Unies battent en retraite en Corée.

## BRÈVES

### Angola Négociations

Des représentants du gouvernement angolais et l'UNITA se sont rencontrés hier dans le cadre de négociations décisives visant à empêcher la reprise de la guerre civile tandis que le nouveau parlement se réunissait dans la capitale mais sans les élus de l'UNITA.

### Elections à Madagascar Ratsiraka à la traîne

Albert Zafy, candidat à l'élection présidentielle à Madagascar, est passé sous la barre des 50%. Il aurait sinon éliminé dès le premier tour. M. Didier Ratsiraka, selon des résultats partiels publiés hier soir par le ministère malgache de l'Intérieur. Ces résultats portent sur un quart des bureaux de vote, soit 2,1 millions d'électeurs sur un total de quelque 5,5 millions. M. Zafy demeure cependant très nettement en tête avec 49,5% des suffrages. Le président Ratsiraka atteint 27,2%, alors que M. Manandafy Rakotonirina arrive loin derrière avec 8,4% des voix.

### Pollution dans l'Himalaya Les alpinistes à la caisse

Les participants aux expéditions de l'automne dernier dans l'Himalaya ont été les derniers à bénéficier d'un système plutôt souple. Dès l'an prochain, le coût d'escalade des cimes népalaises va nettement augmenter. Le gouvernement de Katmandou a mis en place un train de mesures pour lutter contre l'accumulation de déchets sur les pentes himalayennes.

Deuxième jour de visite pour le président français

# Mitterrand ménage Israël

Le président François Mitterrand a fait preuve hier de beaucoup d'humour et de verve au cours de sa conférence de presse à Jérusalem mais il a laissé sur leur faim les journalistes qui le pressaient de questions sur le problème palestinien, pourtant au centre de ses discussions avec les dirigeants israéliens.

M. Mitterrand a paru soucieux de ménager ses hôtes. Il a refusé de passer pour un donneur de leçons et a exposé ses positions. «Je n'ai pas à me mettre à la place des Israéliens. La mienne me suffit». Sur le problème de l'OLP, le président n'a pas varié. Il ne s'agit pas pour lui de choisir un interlocuteur, mais de faire avec ce qui existe. «Jusqu'ici, je n'ai pas aperçu de force en mesure de s'exprimer au nom des Palestiniens autre que l'OLP. Jusqu'à nouvel ordre, il

n'y a pas d'autre force réelle. S'il en est d'autres, on appréciera, c'est un constat de la réalité».

## PAS DE REJET

Toutefois, M. Mitterrand s'est gardé de rejeter les élections proposées par Israël pour désigner des représentants élus. «Ici comme ailleurs, je ne connais pas de meilleure méthode. Alors, on a devant soi, si ces élections sont

honnêtes (...), un processus démocratique. Les gens élus sont des représentants indiscutables». Si le principe est bon, il remarque que dans la pratique cela pourrait poser des problèmes entre les différents représentants palestiniens des territoires occupés et l'OLP de Yasser Arafat.

Interrogé sur la création d'un Etat palestinien, M. Mitterrand

a fait preuve de lassitude. Il s'est dit peu enclin «à s'épuiser à convaincre un gouvernement sur un sujet où peu de progrès ont été accomplis». Mais il a observé qu'il est difficile à un peuple de «vivre sans patrie, sans structure qui lui soit propre. Mais il n'est pas demandé à la France de trancher ce problème».

(ap)

## Entre humour et humour noir

Un échange de questions-réponses a provoqué l'hilarité générale à la conférence de presse du président Mitterrand hier à Jérusalem.

«Il y a dix ans, vous étiez en visite officielle et s'est écroulé devant vous M. Menahem Begin. Aujourd'hui, dix ans plus tard, un autre ex-premier ministre, Yitzhak Shamir a un malaise. Que se

passait-il? Pourquoi des hommes de droite tombent-ils devant vous?», a demandé un journaliste israélien.

«J'en suis très fâché et d'une certaine manière un peu navré que cela ne se produise pas du tout dans mon propre pays (...). Enfin sans vouloir de mal à personne», a répondu le président Mitterrand sous les rires. (ap)

## IMMOBILIER

Porrentruy, à louer disponibles immédiatement ou sur rendez-vous au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation et de commerce, situé centralement et bien desservi, entre la gare et le centre ville, les surfaces suivantes:

2 x 146 m<sup>2</sup>  
1 x 66 m<sup>2</sup>  
1 x 45 m<sup>2</sup>

Ces espaces peuvent convenir à l'installation d'un local de vente - boulangerie/pâtisserie, boucherie/charcuterie, etc... ou d'une entreprise prestataire de services, d'un cabinet de physiothérapie, de fitness, etc...

Ils sont louables séparément ou réunis, à des conditions intéressantes. Accès facile en voiture, parking disponible.

Pour plus de précisions, téléphoner au 066/66 18 14: M. Hubert Piquerez se fera le plaisir de vous informer.

44-1282

## A LOUER NEUCHÂTEL

A proximité de toutes commodités

Bel appartement de 4 pièces

- ★ Rue des Battieux 7
- ★ Libre à convenir
- ★ Loyer Fr. 1240.- + charges

LIVIT

LIVIT S.A. RÉGIE IMMOBILIÈRE  
RUE ST-PIERRE 4  
1003 LAUSANNE ☎ 021/312 28 15

A vendre AUX PONTS-DE-MARTEL en cours de construction

## VILLA FAMILIALE

de 5 chambres à coucher, séjour-salle à manger, cuisine habitable fermée, 3 salles d'eau, excavation complète. Fr. 390 000.- ☎ 038/24 77 40

## VILLA JUMELÉE DE 5½ PIÈCES

Parcelle 750 m<sup>2</sup>, Fr. 535 000.-

Atelier Imarco S.A.  
Gare 10, 2074 Marin  
Tél. 038/33 55 55

EXAFID SA

A louer à Puits-Godet 22 à Neuchâtel

**SUPERBES LOCAUX COMMERCIAUX**

de 168 m<sup>2</sup> avec 3 places de parc.

Libre à convenir.

NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22  
Tél. 038/25 46 42

Publicité intensive,  
Publicité par annonces



GÉRANCE  
CHARLES BERSET  
LA CHAUX-DE-FONDS  
☎ 039/23 78 33

AU LOCLE À LOUER  
POUR DATE À CONVENIR  
MAGNIFIQUE APPARTEMENT  
DANS LES COMBLES

composé de coin à manger, cuisine agencée de cuisinière, frigo et hotte, salle de douche - W.-C., 2 chambres à coucher, séjour sous le toit.

### BEAU LOGEMENT

de 2 chambres, coin cuisine agencée ouvert sur salon, salle d'eau, très bien modernisé, loyer de Fr. 780.- charges comprises.

### LOGEMENTS

de 1 et 2 pièces, chauffage central, salle de bains, service de conciergerie, loyers de Fr. 321.- et Fr. 511.-

### APPARTEMENT RÉNOVÉ

de 3 chambres, chauffage central, salle de bains, cuisine, loyer de Fr. 792.- charges comprises.

470-119

L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS



La nouvelle génération des sous-vêtements de santé (catalogue à disposition)

**MEDIMA**

● **NOUVEAU:** lingerie dames avec applications de broderies et dentelles

- agréable à porter et doux à votre corps, réputé depuis longtemps comme protection efficace contre:
  - douleurs dans le dos
  - rhumatismes
  - pour le SPORT et le TRAVAIL
  - sciatiques/refroidissements

**MEDIMA-HOP**, dernière nouveauté

le confort dans l'effort

- «look aérobic» pour activités sportives (motifs: tennis, ski, cyclisme)



R. Neuschwander  
Pharmacien  
Industrie 1

**Dépositaire:**

- **CACHAREL**  
Loulou  
Anaïs  
et «pour l'homme»
- **STÉPHANIE**  
Eau de parfum
- **GABRIELA SABATINI**
- **JACOMO**  
Silence, Parfum Rare, Anthracite  
Hommes: Jacomo de Jacomo, Anthracite
- **LANVIN**  
Arpège, Clair de Jour
- **JOURDAN**  
L'Insolent
- **WEIL-KIPLING pour hommes**
- **ROGER-GALLET**  
«Les Collections»  
«Notes colorées»  
«Les Bains» oligo-actifs  
«Savons invités»
- **SAMBA**

**Demandez notre calendrier-cadeau**

Il est toujours le bienvenu dans tous les ménages.

Début de la distribution du calendrier «Zeller»

**SAMEDI 28 NOVEMBRE**

Sans obligation d'achat

**Voyez nos étalages de fêtes**

**GAMME DE PRIX ÉTENDUE – Un cadeau à succès assuré pour Madame et Monsieur**

● Service à domicile ☎ 039/28 39 92

● possibilités P côtés Nord et Sud



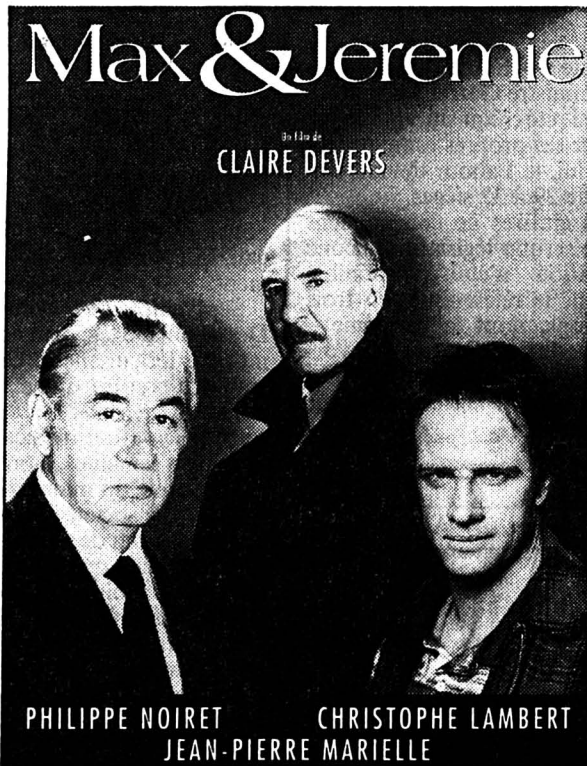
**CINEMAS**

CINEMA • Tél. 23 28 88

**CORSO**

**GRANDE PREMIERE**

• 16 ans •  
Tous les soirs à 18 h 30 - 21 h  
Sam - dim - mer à 16 h



• 2 e SEMAINE •

CINEMA • Tél. 23 19 55

**PLAZA**

**EN GRANDE PREMIERE SUISSE**

• 12 ans •  
• 2e semaine •

**TOUS LES JOURS**  
à 15 h  
18 h  
et 20 h 30

Elles ont impressionné des millions d'hommes.

Elles ont fait rêver des millions de femmes.

Elles ont vécu une aventure unique.



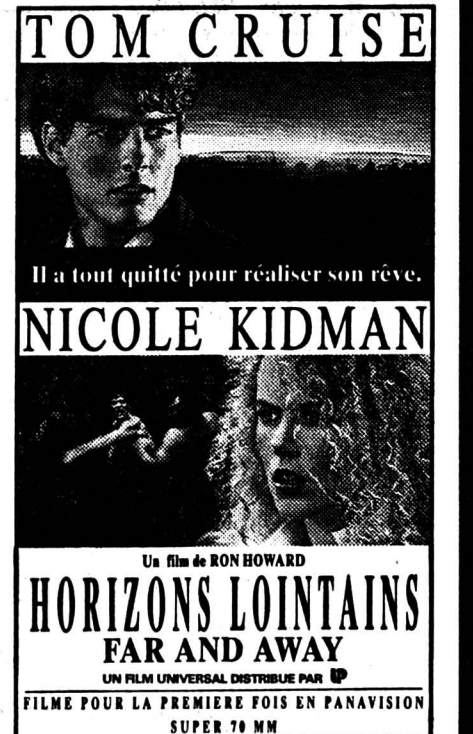
CINEMA • Tél. 23 19 18

**SCALA**

3e SEMAINE

• 12 ans •  
TOUS LES SOIRS  
18 h 15 - 21 h

Samedi - dimanche - mercredi à 15 h 30



**ROYAL LIT**



Spécialiste du lit électrique

Reprise de votre ancienne literie aux meilleures conditions

Serre 3  
Chaux-de-Fonds

470-027

Publicité intensive, Publicité par annonces

**abc**  
Tél. 23 72 22

**théâtre**

**SPECTACLE EN CRÉATION**

composé de cinq courts spectacles avec 15 comédiens et des invités

**25<sup>e</sup>**

Vendredi 27, samedi 28 à 20 h 30; Dimanche 29 à 17 heures (durée 1 h 50)

EN FORMULE APERITIF: vendredi 27 à 18 h 30

Samedi 28 à 12 h 30 et 18 h 30 (durée 35 min.)

Réervations: 23 72 22

**cinéma**

**CYCLE MARX BROTHERS**

avec 5 films  
Du mardi 1er au vendredi 11 décembre

**VACANCES - VOYAGES**



VOYAGES-EXCURSIONS

ET SI ON FÊTAIT LE RÉVEILLON AU BORD DE LA MER?

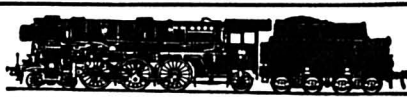
Voyage de 7 jours

NOUVEL-AN À ROSAS

**COSTA BRAVA**

pension complète  
Fr. 938.-

Renseignements et inscriptions: auprès de votre agence de voyages



MODELE DE TRAIN envoi directement de l'Allemagne. Demandez la liste de prix. Spielwaren Lauterwasser, D-7700 Singen, Ekkehardstr. 30. Fax 0049 77 31/6 89 26. 230-150018

**MATCH AUX CARTES KREUZ**

Vendredi soir 27 novembre à 20 heures. Fr. 22.- avec collation.

**Brasserie Bâloise**

Gilles Montandon,  
1er-Mars 7a, 2300 La Chaux-de-Fonds  
Inscription sur place ou par téléphone au 039/28 28 32 132-12170

**ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE**



Rencontres autour de la Bible avec prière et imposition des mains pour la guérison des malades et autres problèmes

Mercredi à 20 h, dimanche à 9 h 30 à la chapelle du Flambeau  
Rue du Manège 24 (angle rue du Grenier)  
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/230 230  
Ces réunions n'ont rien en commun avec les sectes 132-507114

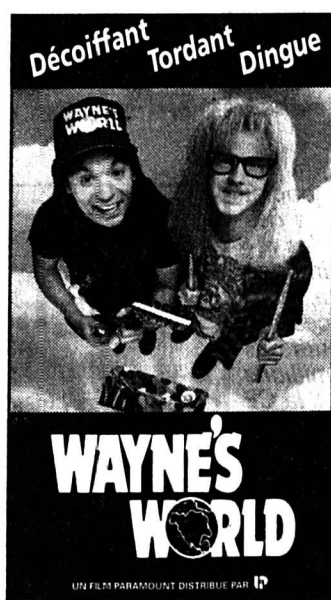
CINEMA • Tél 23 13 79

**EDEN**

**PREMIERE**  
• 12 ans •

**TOUS LES SOIRS**  
à 18 h 30  
et 20 h 45

**SAMEDI DIMANCHE MATINÉES**  
à 14 h 30  
et 16 h 30



**LE SUCCÈS FOU DU JOUR!  
LE FILM QUI VOUS PLIE EN DEUX**













# APPEL

## AUX CITOYENNES ET CITOYENS DE CE PAYS

Avant de déposer votre bulletin dans l'urne le 6 décembre, vous avez le droit d'être orientés objectivement sur les changements qui surviendraient en cas d'acceptation.

### Contradictions du Conseil Fédéral

Le Conseil Fédéral, dans la même composition qu'aujourd'hui, a déclaré solennellement en 1988 - il y a donc 4 ans que

*l'absolue nécessité est de maintenir l'universalité de la politique étrangère et de la politique économique extérieure. Un rapprochement par rapport au marché intérieur communautaire ne devrait en aucun cas se faire au prix d'une détérioration des relations économiques sur le plan mondial. Notre pays a fait de l'universalité de ses relations un principe d'action fondamental de sa politique étrangère et de sa politique extérieure.*

Ces déclarations de principe, soi-disant irrévocables, le Conseil Fédéral, quatre ans plus tard, les oublie en déposant récemment une demande d'adhésion au Marché Commun. Pouvons-nous encore croire un mot de ce qu'avancent nos Autorités, en qui nous devrions avoir pleine confiance ?

### Notre commerce extérieur

Savez-vous que

le Conseil Fédéral a déjà déposé notre demande d'adhésion au Marché Commun ? Ne pensez-vous pas qu'il aurait été plus sage d'attendre que le traité sur l'EEE soit accepté par le peuple, ce qui est d'ailleurs très improbable ?

Savez-vous que

l'adhésion au Marché Commun, qui ferait suite au OUI du 6 décembre, aurait pour conséquence l'annulation de tous les accords commerciaux existants entre la Suisse et le monde entier ? Ils seraient remplacés par des accords négociés par Bruxelles. Ainsi, nous perdrons toute notre souveraineté et notre indépendance dans ce domaine absolument vital.

### L'opinion du délégué du Conseil Fédéral

Savez-vous que

selon le Professeur Heinz Hauser, mandaté par le Conseil Fédéral, il n'est pas indispensable de participer ni à l'EEE, ni au Marché Commun pour faire évoluer notre économie dans le bon sens ?

Nous citons la brochure officielle publiée par le Département Fédéral de l'Economie (page 68)

*«Une course en solitaire aménagée avec dynamisme et qui opte, à l'intérieur, pour une politique axée avec cohérence sur l'économie de marché et reste simultanément ouverte sur l'extérieur - une course de ce genre est, elle aussi, propre à assurer la qualité de la place économique suisse, y compris à long terme».*

Ce qui veut dire que l'adhésion à l'un ou l'autre des traités n'est pas nécessaire.

### Ce que cela nous coûtera

Savez-vous que

dans un premier temps, les 400 millions prélevés à la frontière suisse sur les importations de marchandises provenant de pays hors de la Communauté prendraient directement le chemin de Bruxelles ?

Dans un deuxième temps, c'est-à-dire si nous entrons au Marché Commun, c'est 3 à 4 milliards (vous entendez bien «milliards») que nous aurions à verser chaque année à Bruxelles également. Une fois le contrat signé, nous n'aurions plus rien à dire car nous n'en aurions pas les moyens. Cela paraît incroyable et pourtant c'est la stricte vérité.



Savez-vous que

les Cantons comme la Confédération devraient adapter leurs législations aux prescriptions de Bruxelles, ce qui serait donc également vrai pour les affaires juridiques. Il en serait fini de notre souveraineté et de notre identité. Nous ne serions plus maîtres chez nous et il ne nous resterait plus qu'à travailler et à payer (ce serait le cas de l'adhésion au Marché Commun que les Autorités elles-mêmes considèrent comme la suite logique de notre acceptation de l'EEE).

### Isolés en Europe ?

Savez-vous que

les prévisions invoquées par les politiciens favorables au OUI ne résistent pas à la plus élémentaire réflexion ?

En effet, nos partenaires commerciaux principaux - l'Allemagne, la France, l'Angleterre, l'Italie et la Hollande notamment - nous vendent, année après année, beaucoup plus de marchandises que nous leur en livrons. Notre déficit avec ces quelques pays se chiffre à quelque 17 milliards de francs par an, ce qui constitue pour eux une entrée de devises importante, sinon vitale. Renonceraient-ils à nous fournir ? Au surplus, nous sommes liés depuis 1972 par un contrat de libre échange avec le Marché Commun qui fonctionne parfaitement dans les deux sens, donc nous ne courons aucun risque, quoiqu'en disent les mauvais augures pour nous faire peur. Nos Autorités pratiquent le matraquage systématique pour influencer votre vote.

### Le chômage

Savez-vous que

les pays qui nous entourent enregistrent des taux de chômage allant de 7 à plus de 14% ? Pensez-vous réellement qu'ils pourraient nous aider ? Ne croyez pas ce que l'on vous dit. Un petit pays pourra toujours trouver de meilleures solutions que les grandes communautés. Le chômage sera bel et bien «importé». Les échanges de personnes que l'on vous fait miroiter sont une pure illusion. Un exemple : un maître d'école en Allemagne est payé en moyenne Fr. 3'200.- par mois alors qu'en Suisse le salaire mensuel est de l'ordre de Fr. 5'600.-. Dans quel sens croyez-vous que la recherche d'emplois se fera ?

### L'Europe ?

Savez-vous que

nous sommes très en faveur de l'Europe ? Nous rappelons qu'au mois de septembre dernier, par notre vote positif sur le percement des tunnels alpins - et dont nous supporterons le coût qui est de l'ordre de 20 à 25 milliards de francs - nous avons confirmé notre volonté d'appartenir à l'Europe et nous restons fidèles à cet engagement.

### Mais quelle Europe ?

Nous, partisans du NON, ne voulons pas faire partie de cette Europe qu'on nous impose. Nous demandons une Europe démocratique, éprise de libertés, proche des citoyens, dont tous les membres bénéficieraient de l'égalité des droits - nous refusons une Europe dirigée par des «commissaires» munis de pouvoirs dictatoriaux qui n'ont pas été élus démocratiquement et qui sont au service des Grandes Puissances qui les ont placés là.

Nous voulons une Europe qui ne se ferme pas sur elle-même, mais reste ouverte à tous les continents pour promouvoir les échanges. Une Europe reposant sur des bases solides et non un conglomérat d'Etats hésitants et incertains, où règnent la mésentente et la rivalité.

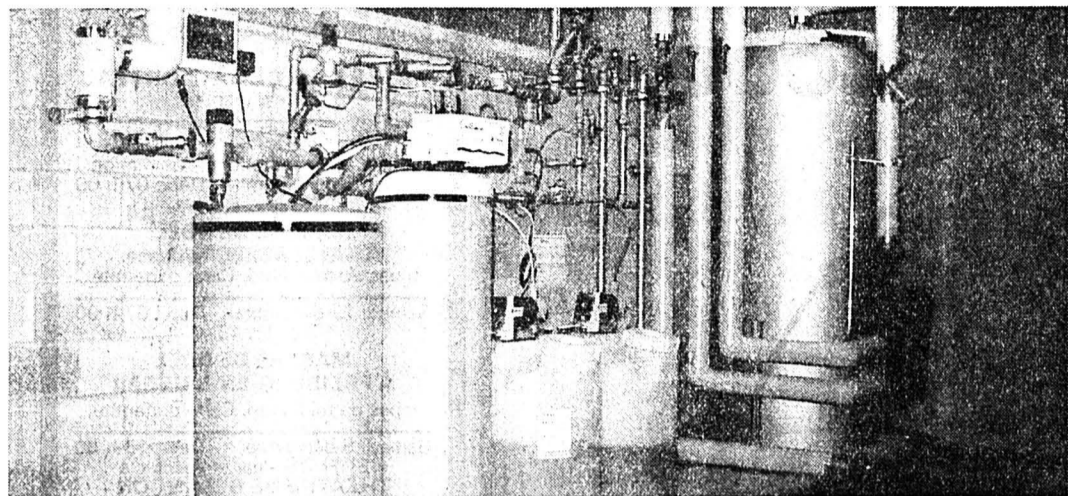
VOTEZ MASSIVEMENT **NON** LE 6 DÉCEMBRE PROCHAIN!



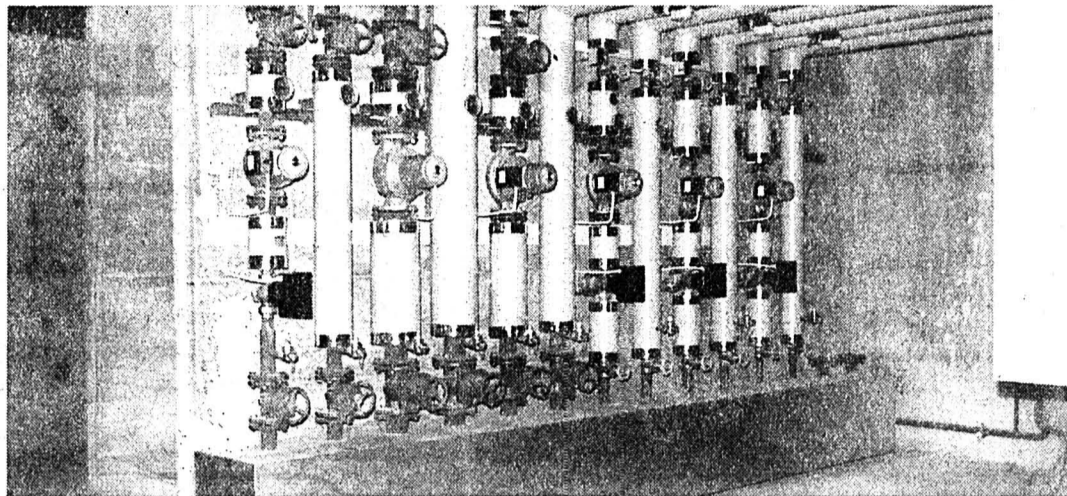
# Portes ouvertes

## Samedi 28 novembre 1992

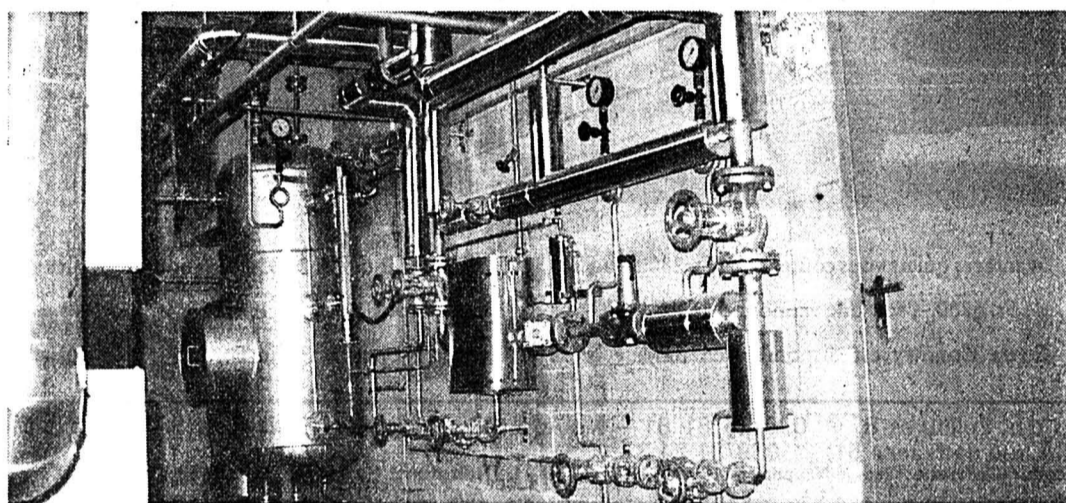
### de 8.00 h à 12.00 h



Traitement d'eau sanitaire



Centrale de distribution



Production de vapeur

#### DES REMERCIEMENTS À SES FOURNISSEURS

A l'occasion de la journée portes ouvertes  
**TOMBOLA GRATUITE**  
Superbes lots

Verrée de bienvenue

**HUBER**

TECHNIQUE DU CHAUFFAGE ET SANITAIRE

H. HUBER & Cie. SA  
Bellerive  
Case postale 128  
2800 Delémont  
Téléphone 066 - 22 61 21  
Téléfax 066 - 22 89 95

**elcalor**

CH-5001 Aarau  
Bleichemattstrasse 32  
Telefon 064 - 25 33 88  
Telefax 064 - 24 17 50

Les systèmes de chauffage de sol Stramax sont économiques, sûrs et d'une technologie éprouvée. Stramax, c'est le confort qui en vaut la peine!

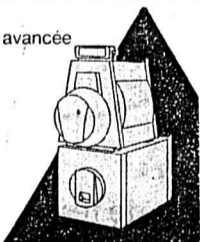
**TOBLER**

Gebr. Tobler AG  
Parkstrasse  
2555 Brügg  
Telefon 032-531 531

**Tout pour la maison**

**BAUBEDARF HUNZIKER**  
3210 Chiètres 031 755 71 01

Vitola-biferrale-RN  
Chaudière de technologie avancée



**VIESSMANN**

Härdlistrasse 11 8957 Spreitenbach  
Téléphone 056/70 13 90 Télex 826 047

*Votre avenir nous passionne*

**Votre partenaire toujours plus présent**

Av. Léopold-Robert 65 - 2300 Chaux-de-Fonds - 039/23 04 04

**OK PERSONNEL SERVICE**  
Placement fixe et temporaire  
Votre futur emploi sur VIDEOTEX \* OK \*

Hôtel-de-Ville 5 - 2740 Moutier - 032/93 45 95



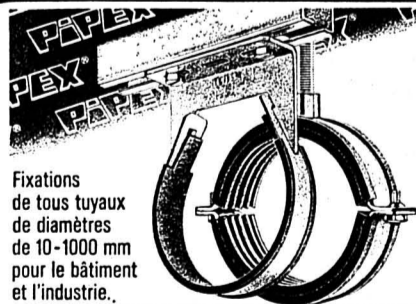
BOA AG  
Stationsstrasse 95  
CH-6023 Rothenburg  
Téléphone 041 50 41 11  
Téléfax 041 50 42 02

Fabrique de tuyaux métalliques flexibles et de joints de dilatation, soufflets

**aqua metro**

**Débitmétrie et mesure d'énergie**

**Aquametro AG**  
4106 Therwil • Ringstrasse 39 • Tél. 061/725 11 22



Fixations de tous tuyaux de diamètres de 10-1000 mm pour le bâtiment et l'industrie.

**ESAMVAZE**  
CH-1618 Châtel-St-Denis - Pra-de-Plan  
Tél. 021/948 94 41  
Téléfax 021/948 95 65

**BRUGG**

Câblerie de Brugg SA

Techniques d'énergies et construction d'appareils

**cipag**

1604 Puidoux-Gare  
Tél. 021 946 27 11

Filiale Pfäffikon ZH  
Lager Oensingen

SABAG SA, Rue Centrale 89, 2501 Bienne, ☎ 032 28 28 28

**SABAG**  
Construire plein d'idées!

Armatures sanitaires modernes pour cuisines, baignoires et douches:

**KWC**  
ARMATUREN

KWC AG  
Armaturenfabrik  
5726 Unterkulm

**DUKO**

- Brûleurs LOW-NOX
- Chaudières compactes
- Citernes et bacs
- Générateurs d'air chaud

Service brûleurs toutes marques - Travail soigné - Prix raisonnables

**DUKO SA - 2800 Delémont**  
Tél. 066 22 36 46 - Fax 066 22 13 24

**H. FAIVRE SA**  
TECHNIQUES ENERGETIQUES

Rue des Primovères 40 2800 Delémont  
Tél. 066 - 22 41 61 Fax 066 - 22 09 84

Chaleur et bon sens  
CONCESSIONNAIRE OFFICIEL  
**OERTLI**

**Bauknecht**

**JRG Gunzenhauser**

Robinetterie • Sanipex® • Fonderie  
J. + R. Gunzenhauser SA 4450 Sissach Fonderie - Robinetterie

**La Ferrière**  
Halle Polyvalente  
Samedi 28 novembre dès 20 h  
Dimanche 29 novembre dès 15 h

# Grand Match au loto

Se recommande: Société de Tir et Männerchor La Ferrière

- 6 porcs fumés ● Cartons de vin
- Tête de Moine ● Poulets
- Filets garnis, etc.

Aux deux séances première passe gratuites, 4 cartons par séances.

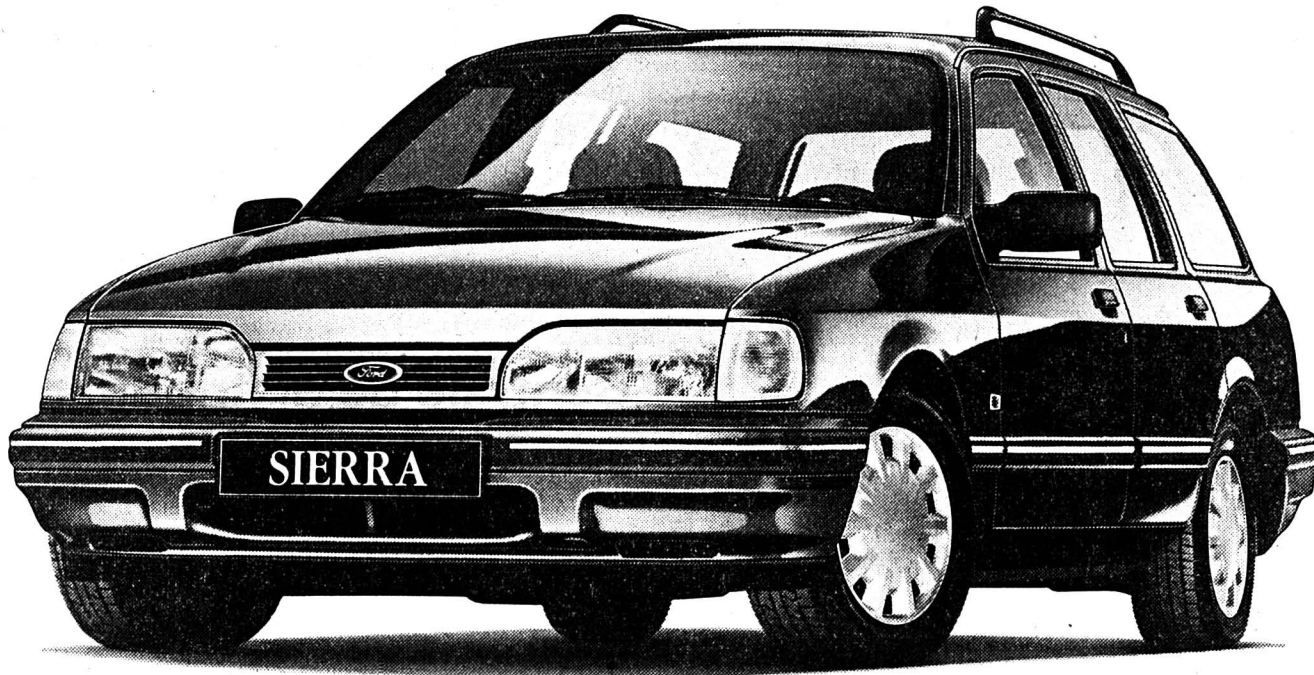
132-607641

AUTOS - MOTOS - VELOS

VACANCES - VOYAGES

**FAITES LE BON CALCUL.**

**LA SIERRA COUNTRY: UNE TRANSMISSION  
4X4 À FR. 2000.- AU LIEU DE FR. 4000.-.**



Maurice Bonny

Impossible d'être mieux équipé à meilleur marché. Car en plus de sa transmission 4x4, la Sierra Country est équipée d'une climatisation. Deux

avantages qui ne vous coûtent que Fr. 2800.- au lieu de Fr. 6280.-, soit une économie de Fr. 3480.-. La Sierra Country est disponible en modèle break

déjà à partir de Fr. 29 850.-. Aujourd'hui plus que jamais, vous pouvez compter sur votre concessionnaire Ford.



**La Chaux-de-Fonds:** Garage des Trois-Rois SA, bd des Eplatures 8, ☎ 039/26 81 81 - **Neuchâtel:** Garage des Trois-Rois SA, Pierre-à-Mazel 11, ☎ 038/21 21 11 - **Le Locle:** Garage des Trois-Rois SA, rue de France 51, ☎ 039/31 24 31  
**Courtelay:** André Froidevaux SA, ☎ 039/44 16 88 - **Les Geneveys-sur-Coffrane:** Garage Nappez Frères, ☎ 038/57 18 18 - **Le Noirmont:** Garage Rio, ☎ 039/53 13 01 - **Saint-Imier:** Garage Mérijà, ☎ 039/41 16 13.

44-2211/4x4

132-12184

**Frontera**

Un parfum de liberté!

Distributeur officiel  
Garage-Carrosserie du Collège

**Maurice Bonny sa**  
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 40 45

Maçonnerie  
Transformations  
Carrelage  
Chape liquide

**B. Cuche**

Montagne 20  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 14 75

Entreprise de peinture

**G. & F. Angelucci**

Combe-Grieurin 37  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 77 69

Tertre 4  
2400 Le Locle  
☎ 039/31 57 17

**UNION SUISSE ASSURANCES**  
L'assurance d'être compris

Angelo Jacquod 2301 La Chaux-de-Fonds  
Agent principal ☎ 039/23 10 69

Daniel Tiefenauer 2612 Cormoret  
Inspecteur ☎ 039/44 17 31

# FULL - CONTACT

Samedi 28 novembre 1992  
Pavillon des Sports à 20 h  
La Chaux-de-Fonds

**Entrée: Fr. 5.-, Fr. 10.- et Fr. 15.-**

Alexander Petrovic  
**SEMENIUK**  
Champion CEI

contre

Tiziano  
**UBALDI**  
médaillé de bronze mondial

## BOXE AMÉRICAINNE 9 COMBATS

avec des combattants de **La Chaux-de-Fonds, Genève, Zurich, Le Locle**

132-607664

**Garage et Carrosserie ASTICHER**

Les Eplatures  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 26 30 85

Boucherie  
G. MONTANDON  
Place du Marché 6  
☎ 039/28 90 20  
Ouvert le samedi jusqu'à 16 heures

Choix de terrines maison  
Compote aux raves

**VAC**  
les magasins où vous êtes sûrs d'être bien servis

VAC René Jund SA  
Av. Léopold-Robert 115  
Rue des Crétets 130  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/21 11 21

**GARAGE INTER//AUTO**

Cassi + Imhof SA  
Charles-Naine 33  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/26 88 44

Achats - Ventes voitures neuves et occasions toutes marques

*de Castel*

Le Castel Sellita Watch Co. SA  
CH-Saint-Aubin  
☎ 038/55 33 33

Des artistes et des artisans défient le temps  
Horlogerie

**von gnten**  
Ingénieur ETS  
Av. Léopold-Robert 23  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 50 44

**HÔTEL Tête de Raan**

BRASSERIE DE MONTAGNE  
☎ 038/53 49 55

**"Pizz'a Dom"**

informe sa fidèle clientèle que les livraisons à domicile se font tous les jours dès 17 h

Bd des Eplatures (Cap Sud)  
Tél. 039/26 04 04





**La qualité est mesurable. En kilomètres et en francs.**

• 6 ans de garantie anticorrosion • Cavités protégées à la cire liquide • Traitement en bain électrolytique • Protection optimale de la cabine • Suspension à quatre roues indépendantes • Marchepieds facilitant l'accès • Sièges ergonomiques, à bon maintien latéral • Moteurs durables, exigeant peu d'entretien • Finition VW

La qualité n'est pas toujours visible. Mais elle est mesurable. Ainsi, c'est en francs que se mesurent les frais d'exploitation d'un nouveau VW Transporter. Sa haute valeur de revente aussi, d'ailleurs. En revanche, c'est en kilomètres qu'on peut mesurer les longs intervalles entre les services (15 000 km), de même que la

longévité d'un Transporter. En faisant le calcul, on s'aperçoit vite qu'en matière de qualité il n'y a pas de solution de rechange au VW Transporter. Vous en apprendrez plus sur les différents VW Transporter, Fourgon, Combi, Pick-up et Châssis-cabine (tous livrables

en deux empattements au choix), dans votre agence VW, à l'occasion d'une essay sur route.



**Les VW Transporter, essence ou diesel. Vous savez ce que vous achetez.**

AMAG importateur de VW, 5116 Schinznach-Bad, et les 600 partenaires VW se feront un plaisir de vous montrer ce qu'ils entendent par qualité.

2-11512/4-4

**La Chaux-de-Fonds: Sporting Garage SA - Carrosserie J.-F. Stich, Crétets 90, tél. 039/26 44 26**

Le Locle: Garage Pandolfo & Cie tél. 039/31 50 00  
 La Ferrière: Garage du Jura, J.-C. Geiser tél. 039/61 12 14  
 Le Bémont: Garage du Bémont, M. Michel tél. 039/51 17 15  
 Saint-Imier: Garage Touring, L. Fiorucci tél. 039/41 41 71

**Dégustez avant d'acheter!**

Tous les vins de la région

**ACTION SPÉCIALE**

Caveau ouvert tous les jours y compris le samedi matin

**Cave des Coteaux**

2016 Cortaillod, ☎ 038/42 11 86

**DIVERS**

**A vendre articles pour Noël**

très jolis porte-monnaie de sommeliers en cuir, bordeaux, noirs et bruns, ainsi que plusieurs articles en cuir. Veuillez téléphoner au 066/56 72 52

**Nouveau!**

Coiffeur pour messieurs

dès le 1er décembre:

**Ouverture d'un salon pour dames**

avec comme collaboratrice Susi

Numa-Droz 47, La Chaux-de-Fonds 132-501832 ☎ 039/234 842

**AVIS D'UNE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**TAPIS E. GANS-RUEDIN SA**

Neuchâtel - Berne - Schaffhouse - Zurich

Réorganisation totale de la société

retraite de son fondateur M. Erwin Gans-Ruedin et réouverture du siège social à Neuchâtel après la transformation complète des locaux

**IMPORTANTE VENTE AUX ENCHERES**

VASTE QUANTITE DE MARCHANDISES DE GRANDE VALEUR

ENTREPOSEES DANS LE DEPOT DE LA SOCIETE, BOLE

allègement considérable des stocks en vue de la restructuration de l'inventaire, étant la phase initiale d'une nouvelle stratégie de commercialisation

**TAPIS PERSANS ET D'ORIENT**

contemporains, anciens et antiques en soie et en laine, toutes tailles, COMPRENANT LES MEILLEURES QUALITES DE HAUTE VALEUR COMMERCIALE, TOUTES AUTHENTIQUES ET NOUEES A LA MAIN

**BEAUCOUP SANS LIMITE DE PRIX**

**VENTE AUX ENCHERES**

**SAMEDI, 28 NOVEMBRE 1992, A 13H30**

Exposition le jour de la vente, dès 12.30 heures à

**DEPOT GANS-RUEDIN, BOLE**

Ch. des Vignes 15

Au centre de Bôle tourner à gauche, à la fontaine tourner à gauche, ensuite jusqu'au cimetière où vous prenez à droite

Condition de la vente: échutes réservées sur certaines pièces

Païement comptant ou par chèque

organisation de la vente aux enchères pour tapis E. Gans-Ruedin par

RIPPON BOSWELL & CO. AG, Kürbergstrasse 25, 8049 Zürich en association avec

RIPPON BOSWELL & COMPANY, established in England 1884

ZURICH - LONDRES - NEW YORK - HONG KONG

Vente sous l'autorité du Greffe du Tribunal du District de Boudry 197-12437

A vendre cause changement de modèles

**IL NOUS RESTE**

5 modèles de CUISINES EN CHÊNE MASSIF ET CHÂTAIGNIER

avec les appareils garantis au prix exceptionnel de Fr. 7890.-

Possibilité de faire sur mesures et plan.

**MAGNIFIQUES SALLES DE BAINS**

complètes, tous coloris, Fr. 1350.-

L'HABITAT ☎ 032/91 32 44

Grand-Rue 8 TAVANNES

Ouvert uniquement le samedi. 243-102476

**ALAIN MORISOD & SWEET PEOPLE**

CONCERT DE NOËL

**LA CHAUX-DE-FONDS**

Temple de l'Abeille

Lundi 14 décembre 1992 à 20 h 30

Vente des billets: SUPERCENTRE VILLE La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 89 01

**Lunetterie Centrale**

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

**Jacques-E. Mahéas**

**Daniel-JeanRichard 15**

Tél. 039/23 22 00

La Chaux-de-Fonds 470 353

**Feu: 118**

**Enfin! ma cheminée me chauffe!**

grâce au récupérateur **LUCIFLAMM\***

\* 5 modèles. Pour tous foyers. Sans transformations.

Veillez m'envoyer votre prospectus.

Nom.....

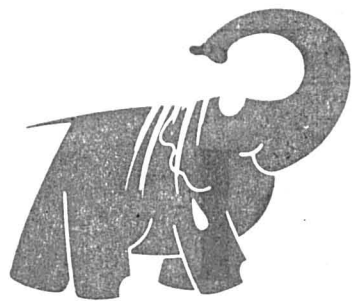
Adresse.....

Tél.....

**FEUDOR - 1844 Villeneuve - ☎ 021/960 11 41**

Pour Neuchâtel et Jura: C. Gentil - 2316 Les Ponts-de-Martel - Tél. 039/37 15 56





# L'Eléphant Bleu d'HYPROMAT

**ACTION  
JETONS DE LAVAGE**

**LA CHAUX-DE-FONDS (Centre Jumbo)**

**LE SAMEDI 28 NOVEMBRE 1992 DE 9 H À 17 H**

**Le nouveau concept  
pour le lavage parfait  
de votre voiture**

venez faire laver gratuite-  
ment votre voiture.  
Un PIN'S vous sera remis  
en cadeau.

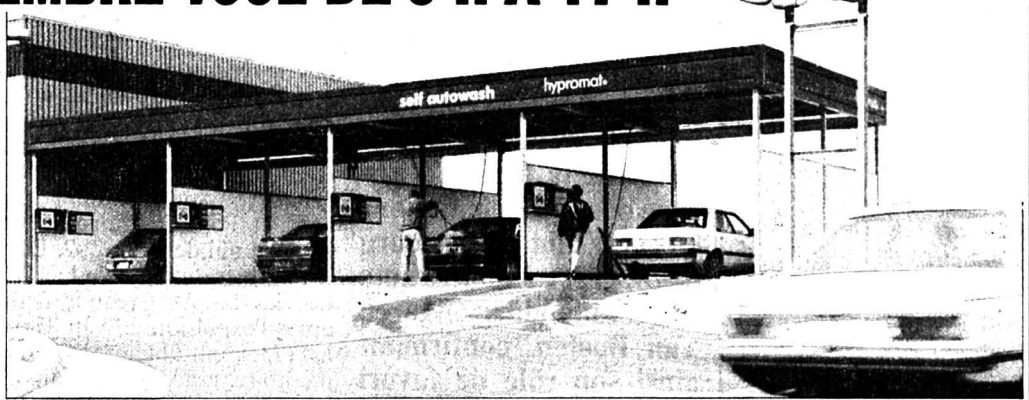
Hypromat SA  
Rue du Tombet 24  
CH-2034 Peseux



**Self autowash  
hypromat®**

Sans brosses, sans  
essuyage, sans tache!  
Mais avec une protec-  
tion totale de la carrosserie et le respect de  
l'environnement.

28-677



## DIVERS

# Notre dernier-né tient la dragée haute à bien des grands.

Pour vous épargner  
un appareil supplé-  
mentaire, il fait  
téléphone, avec un  
combiné intégré

Pour vous montrer  
qu'il connaît bien  
vos clients, il a une  
mémoire fabuleuse  
de 45 numéros

Pour vous éviter les  
découpages  
fastidieux, il débite  
vos fax au format  
A4, feuille par feuille



Pour vous montrer  
qu'il est à la hau-  
teur des grands, il a  
le défriseur auto-  
matique ACS qui  
aplanit toutes



les  
feuilles  
de  
papier  
thermique

Pour vous simplifier  
la vie, il a un  
chargeur de 10  
feuilles : plus  
besoin de  
l'alimenter feuille  
par feuille

# brother

On a toujours besoin d'un Brother chez soi.

Vous avez vu juste : ce  
télécopieur sert égale-  
ment de téléphone. Ce  
que vous ne voyez pas :  
le nouveau Fax 370  
découpe vos docu-  
ments rentrants au  
format A4 et les dé-  
frise; et le clou : il  
adoucit les angles à la  
réception, pour vous  
simplifier la lecture de  
vos fax. Enfin, il en fait  
bien davantage que tous  
les télécopieurs  
de sa catégorie, sans  
coûter plus ... de quoi  
faire tout sauf plaisir à  
tous ses concurrents !

### Friandises techniques

- Réservation d'appels (polling)
- Adoucissement des angles à la réception (smoothing)
- 16 nuances de gris
- Fil rouge trilingue à l'écran (F/D/E)
- Activation à distance
- Page de garde : votre destinataire reçoit vos fax avec page de garde, vos coordonnées et bien d'autres indications utiles.
- Connexion pour un répondeur téléphonique

### Tout Brother :

chacun son fax  
Brother, au gré des  
besoins; avec un  
répondeur intégré,  
avec impression sur  
papier normal etc. Et  
pour tous, un système  
d'information d'avant-  
garde, auprès de votre  
agent Brother ou à  
l'aide de ce coupon !

J'aimerais un Brother, moi aussi.  
Mais il me faut d'abord tous les détails sur

- vos télécopieurs
- vos ordinateurs personnels
- vos imprimantes laser
- vos imprimantes à encre
- vos imprimantes matricielles
- vos machines à écrire
- vos étiqueteuses
- vos machines à coudre
- vos calculatrices
- votre brochure sur l'environnement 7 IMP

Nom \_\_\_\_\_  
Entreprise \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

A renvoyer à Brother Handels AG, 5405 Baden,  
ou à télécopier au 056-83 39 53

Brother Industries Ltd., Nagoya/Japan

## COURROUX Halle de gymnastique

Samedi 28 novembre,  
dès 20 h  
Dimanche 29 novembre,  
dès 15 h et 20 h

Dimanche, voyage en car gratuit  
Départ de Saignelégier à 12 h 30 via  
La Chaux-de-Fonds, Saint-Imier, Mou-  
tier. Départ de Boncourt à 13 h 30 via  
Porrentruy, Alle, Courgenay.  
Réservation au ☎ 066 22 14 04.

## SUPERLOTO GÉANT

9 x une semaine  
de vacances  
à votre choix

**Fr. 33 000.- de prix**

Les organisateurs: Cuniculture, Pétanque, Protection des  
oiseaux, Complexe sportif, Football, Petit-calibre

14-97/4x4

UNIVERSITÉ  
DE  
NEUCHÂTEL



FACULTÉ  
DES  
LETTRES

Par suite du départ simultané des titulaires de deux demi-  
chaires réunies aujourd'hui en une seule, un poste de

## professeur ordinaire de dialectologie gallo-romane et d'histoire de la langue française

à l'Université est mis au concours.

Entrée en fonction: 1er octobre 1993  
Charge: chaire complète  
Traitement: légal  
Obligations: légales

Les demandes de renseignements doivent être adressées au  
doyen de la faculté des lettres de l'Université, espace Louis-  
Agassiz 1, CH - 2000 Neuchâtel. Un descriptif peut être  
obtenu à cette adresse.

Les dossiers de candidature - établis selon les directives de  
la fiche de renseignements - doivent être transmis au  
Département de l'instruction publique du Canton de Neu-  
châtel, service de l'enseignement universitaire, Château,  
CH - 2001 Neuchâtel, jusqu'au 31 janvier 1993.

28-119

★ ★ ★ ★ ★  
★ ★ ★ ★ ★  
★ ★ ★ ★ ★  
**OUI à L'EEE**  
★ ★ ★ ★ ★  
★ ★ ★ ★ ★

**Dire OUI à L'EEE, c'est miser sur notre  
avenir et celui  
de nos enfants.**

Paul-André Flückiger,  
Directeur général Flückiger et fils sa,  
St-Imier

CHAMBRE D'ECONOMIE PUBLIQUE DU JURA BERNOIS 2710 TAVANNES

470-281

**L'annonce, reflet vivant du marché**





# PAS CHER POUR UN BON PNEU: LES PNEUS D'HIVER MIGROL.

**MIGROL**  
**AUTO SERVICE**  
 RIEN NE SERT D'ATTENDRE.

2074 Marin, Marin Centre, 038/33 64 66 - 2300 La Chaux-de-Fonds, Rue du Locle 64, 039/26 59 26

44-9288

**K AUFMANN**  
 La griffe de la qualité

**NOUVEAU**  
**BOSCH**

P.A. Kaufmann & FILS, Marché 8-10  
 CH - 2302 La Chaux-de-Fonds 2

132-12191

**OFFRES D'EMPLOI**

**UNIVERSO**

UNIVERSO SA à Fleurier cherche

**une secrétaire trilingue**

avec bonne maîtrise de l'anglais et de l'allemand, parlé et écrit.  
 Déplacements réguliers en Angleterre, suivi de la clientèle, export, travaux classiques de secrétariat.  
 Entrée tout de suite ou à convenir.  
 Ecrire ou se présenter à:  
**UNIVERSO SA** Temple 18, 2114 Fleurier,  
 Téléphone 038/61 18 22

132-12308

**Restaurant de Biaufond**  
**Fermé le lundi et mardi**  
 ☎ 039/28 64 85 132-501458

**Restaurant de l'Aéroport**

Aimé Bongard-Sedjan  
 Bd des Eplatures 54  
 La Chaux-de-Fonds  
 ☎ 039/26 82 66

**NOUVEAU**  
**Spécialités**  
**cuisine de Bretagne**  
 Exécutées par un cuisinier breton  
 132-12636

**Nouveau et branché**

**LOCES bar**  
 ambiance new design

**locanda RESTO** Nouveaux décors

**Vendredi 27 novembre dès 18 h**

**Inauguration et réouverture**  
 sur deux étages pour vous divertir

A cette occasion,  
 un apéritif vous sera cordialement offert

Pierre et Anne-Marie Scrima-Queloz  
 Rue de l'Hôtel-de-Ville 48  
 2300 La Chaux-de-Fonds 132-507257 ☎ 039/28 91 63

**PHOTO VISION**  
 DU THEATRE  
 AV. LÉOPOLD-ROBERT 27  
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
 TÉL. 039-23 07 70

**Pentax zoom 105-R**  
 Technicité et compacité.  
 Le Pentax le plus vendu grâce à son équipement, à sa compacité et à son superbe design.  
 Zoom 35-105 mm - flash intégré avec réducteur d'yeux rouges. **448.-**

**Olympus IS-3000**  
 Le reflex autofocus universel tout-intégré.  
 Doté d'un objectif ED 35-180 mm. Flash intégré - 8 modes d'exposition - 3 systèmes de mesure de la lumière. **1290.-**

**Olympus IS-1000**  
 Version simplifiée avec zoom 35-135 mm **690.-**

**Yashica T 4**  
 Objectif Carl Zeiss T\* Tessar 3,5/35 mm.  
 Mise au point auto de 35 cm à l'infini.  
 Flash incorporé avec réducteur d'yeux rouges. Exposition automatique. **269.-**

220-100008

**CHAMBRE NEUCHÂTOISE**  
**DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE**

## Oui convaincu à l'EEE

Le Conseil d'administration de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, sous la présidence de M. Yann Richter, a décidé, lors de sa séance du 20 novembre 1992, de recommander à ses membres et à la population neuchâteloise d'accepter la ratification de l'Accord sur l'Espace économique européen (EEE). Le oui convaincu de la Chambre à l'Accord est fondé sur une pesée d'intérêts qui montre que les avantages l'emportent sur les inconvénients somme toute mineurs.

Sur le plan économique, il n'y a pas d'alternative ni de solution de rechange à l'EEE. Avec ou sans la Suisse, le marché unique européen se réalisera dès 1993, qu'il compte 380 millions ou 374 millions de consommateurs si la Suisse ne participe pas. De plus, si nos voisins européens avec lesquels nous commerçons se donnent des règles et des avantages communs, se priver de ceux-ci revient à jouer la carte du «réduit national» contre des perspectives concrètes de prospérité.

## Le oui des exportateurs

La libre circulation des marchandises a été introduite dès 1973 conformément à un accord entre les pays de l'AELE et la CEE. Il s'agissait, à l'époque, de supprimer progressivement les droits de douane. C'est maintenant chose faite. Avec l'Espace économique européen, on veut supprimer les entraves administratives, souvent plus sournoises, qui ralentissent les échanges des produits industriels et des services, l'agriculture étant exclue de l'accord. Les milieux, économiques neuchâtelois souhaitent que l'on mette les exportateurs suisses, en particulier ceux dont les débouchés se trouvent essentiellement en Europe, sur pied d'égalité avec leurs concurrents du vieux Continent.

En cas de refus de l'EEE, le fait d'être cantonné dans un Etat de 6 millions d'habitants au milieu d'une Europe largement intégrée sur le plan économique constituera un handicap suffisant pour que des investissements se fassent dans la Communauté simplement aux fins d'éviter des entraves administratives. Les autres pays de l'AELE vont entrer dans l'Espace économique européen. Il est dès lors illusoire de penser que la Suisse pourrait, à l'avenir, renégocier seule un accord aussi avantageux que celui qui nous est soumis le 6 décembre.

## Le oui de l'économie cantonale

L'industrie neuchâteloise - horlogerie, machines-outils, équipements, mécanique, microélectronique, etc. - exporte l'essentiel de sa production. Cette dépendance de l'étranger requiert que l'on s'emploie avec force et conviction à promouvoir le libre échange et à éliminer les entraves de toute nature qui affectent la libre circulation des marchandises et des services. Il en va de l'avenir du canton, de sa population - artisans, commerçants, agriculteurs, enseignants, fonctionnaires, employés ou patrons, jeunes et moins jeunes.

## Pour une économie compétitive

Un oui à l'EEE contribuera au maintien de nos avantages face à la concurrence internationale, et ceci à un prix parfaitement acceptable. Le 6 décembre, l'économie demande simplement au peuple suisse qu'il lui accorde un droit à l'égalité de traitement afin qu'elle puisse relever les défis des marchés mondiaux tout en poursuivant son développement.

CNCI, Claude Bernoulli, directeur  
 28-502766

Veuillez me verser Fr. ....

Je rembourserai par mois env. Fr. ....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No .....

NP/Domicile .....

Date de naissance ..... Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à  
**Banque Procrédit** **039 - 23 16 12**  
 25, Av. L.-Robert 08.00 à 12.15 heures  
 2301 La Chaux-de-Fonds 13.45 à 18.00 heures

**Xprocrédit**

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance  
 solde de dette, frais administratifs et commissions. 3-4325/4\*4

ANCA NAZIONALE SVIZZERA

Mon prêt personnel - un Procrédit.



Boucherie-Charcuterie

# GRUNDER

Neuve 2  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 35 40  
Fax 039/28 33 57

**Un fournisseur de confiance**

## René Aubry

Installations téléphone  
Concessionnaire PTT

☎ 039/23 13 13

Jaquet-Droz 38  
La Chaux-de-Fonds

## Rudolf & Kaiser SA



Vins, spiritueux, bières,  
eaux minérales.

Serre 91-93  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 23 80/81

## Godal chauffage

Rue Avocat-Bille 10

2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/28 51 73



Maîtrise fédérale

PLÂTRERIE - PEINTURE  
Isolation de façades  
Plafonds suspendus

### Bernard Rööslis

Bureau: ☎ 039/26 58 56  
et  
atelier: ☎ 039/26 54 54

Cernil-Antoine 14  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS



Chauffage  
Sanitaire  
Ferblanterie  
Ventilation

## Winkenbach SA

Le Locle Communal 9  
☎ 039/31 24 56

La Chaux-de-Fonds  
Rue du Locle 9  
☎ 039/26 86 86  
Fax 039/26 86 01



# FNCASI



— présente et vend ses jeux en bois, fabriqués dans nos ateliers par des handicapés

**Samedi 28 novembre 1992**  
de 9h30 à 12h et 13h30





## Hall de musica-théâtre, La Chaux-de-Fonds



— animation et petits cadeaux pour les enfants  
— des idées pour vos cadeaux!



## PHARMACIE DU VERSOIX

R. Neuschwander  
pharmacien

☎ 039/28 39 92

- Herboristerie - Homéopathie
- Bandages pour sportifs
- Cosmétique, parfumerie (service à domicile)

LA GARANTIE D'UN BON CAFÉ



LA SEMEUSE  
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE

Terré à 1000m d'altitude. Tél. 039 26 41 88

## POUR CEUX QUI ONT DU NEZ

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

Agence générale de La Chaux-de-Fonds:  
Yves Huguenin  
Rue Jardinière 71  
2301 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 18 76

## G.DENTAN

ÉTANCHEITE  
PH. JOSEPH ET J. RYSER SA

Rue des Entrepôts 41  
Case postale 713  
2301 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 85 25  
Fax 039/26 96 77

Belleaux 4  
2000 Neuchâtel  
☎ 038/25 74 81



## Sicli MATÉRIEL - INCENDIE SA

TOUT MATÉRIEL DE LUTTE CONTRE LE FEU

Pierre-à-Mazel 4  
☎ 038/25 53 55  
2000 NEUCHÂTEL

Remo Siliprandi  
Chef de succursale

Christian Huguenin  
Collaborateur pour le haut du canton



ducommun sa  
Tapis - Rideaux

Bd des Eplatures 21  
2304 La Chaux-de-Fonds  
(039) 26 00 04

## LUTHY MACHINES SA

TOUJOURS À VOTRE DISPOSITION !

Pour tout problème de machines-outils, nous vous apportons une solution personnalisée.

Boulevard des Eplatures 37 ☎ 039/26 62 62

2304 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/26 78 85, Fax 039/26 78 85

Succursales à Bienne, Paris et Cluse



Mercedes  
Renault



Fritz-Courvoisier 54  
☎ 039/28 44 44  
La Chaux-de-Fonds

## GARAGE RUCKSTUHL SA


## VOUMARD

Une gamme complète de machines à rectifier pour toute industrie: machine-outil, automobile, aérospatiale, forage, robotique, roulement.



Les nouvelles rectifieuses

VOUMARD MACHINES CO SA, CH-2301 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 25 11 77 Fax 039 268 260



Maîtrises fédérales

Bernard Schneider  
Pierre-Alain Widmer

Electricité des Hêtres sa

Electricité courant fort  
Téléphone  
Paratonnerre

☎ 039/28 37 55  
Rue des Hêtres 4  
La Chaux-de-Fonds

Votre fleuriste



Serre 79  
☎ 039/23 02 66

Fleurop-Service G. Wasser

Plus qu'une banque...  
un partenaire



## Banque Cantonale Neuchâteloise











# LA COMETE & HERTIG VINS SA

Blaise-Cendrars 13 - 2304 La Chaux-de-Fonds

# 1992

Samedi 28 novembre

de 8 heures à 12 heures  
et de 14 heures à 16 heures

## Neuchâtel Blanc

Hôpital Pourtalès 75 cl 91 Fr. 43.— au lieu de Fr. 56.50

## Vaud Blanc

Aigle Royal Waldvogel MO 70 cl 89 Fr. 60.— au lieu de Fr. 102.—  
Dézaley Grand Pertuis Chaudet 70 cl 89 Fr. 90.— au lieu de Fr. 142.80  
Yvorne Cymaise 70 cl 89 Fr. 60.— au lieu de Fr. 102.—  
Yvorne Porte Rouge 70 cl 89 Fr. 78.— au lieu de Fr. 124.80

## Alsace Blanc

Riesling Wolfberger 70 cl 87 Fr. 44.— au lieu de Fr. 64.80

## Frontonnais

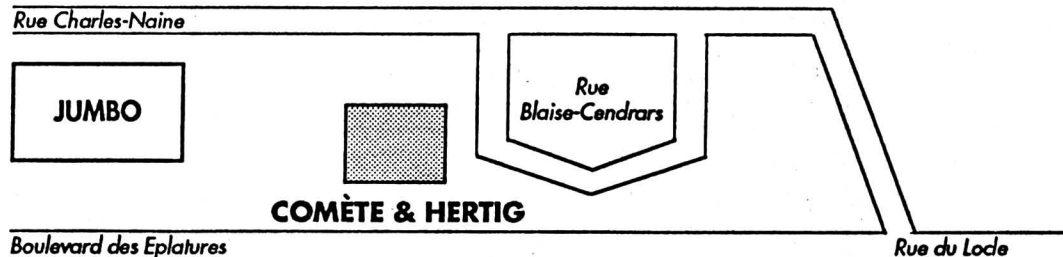
Château Bellevue La Forêt Rosé 75 cl 91 Fr. 47.40 au lieu de Fr. 52.80

## Bourgogne Blanc

Puligny Montrachet MO 70 cl 86 Fr. 120.— au lieu de Fr. 211.20

## Bourgogne Rouge

Côtes de Nuits Villages MO BPF 75 cl 88 Fr. 90.— au lieu de Fr. 135.60  
Côtes de Beaune Villages MO BPF 75 cl 88 Fr. 85.— au lieu de Fr. 122.40



# VENTE DE VINS AU QUAI

## Jusqu'à 40% RABAIS

En carton de 6 bouteilles  
En carton de 12 chopines

## Bordeaux Rouge

Château des Arras MC	75 cl	86	Fr. 48.— au lieu de Fr. 76.80
Château Bel Orme MC	37,5 cl	83	Fr. 60.— au lieu de Fr. 109.20
Château Bel Orme MC	75 cl	83	Fr. 72.— au lieu de Fr. 109.20
Château de Camensac MC	75 cl	83	Fr. 108.— au lieu de Fr. 159.60
Château La Tour Carnet MC	75 cl	78	Fr. 150.— au lieu de Fr. 246.—
Château La Tour Carnet MC	75 cl	86	Fr. 108.— au lieu de Fr. 154.20
Château Larose-Trintaudon MC	75 cl	85	Fr. 84.— au lieu de Fr. 112.80
Château Chasse Spleen MC	75 cl	83	Fr. 78.— au lieu de Fr. 141.60
Château Chasse Spleen MC	37,5 cl	84	Fr. 70.— au lieu de Fr. 145.20
Château Latour MC	75 cl	84	Fr. 340.— au lieu de Fr. 600.—
Château Croizet Bages MC	75 cl	81	Fr. 108.— au lieu de Fr. 161.40
Château Branaire Ducru MC	75 cl	83	Fr. 150.— au lieu de Fr. 219.—
Château Margaux MC	75 cl	84	Fr. 414.— au lieu de Fr. 666.—
Château Rauzan Gassies MC	75 cl	85	Fr. 138.— au lieu de Fr. 194.40
Château La Gurgue MC	75 cl	84	Fr. 78.— au lieu de Fr. 126.—
Château Petit Village MC	75 cl	84	Fr. 192.— au lieu de Fr. 304.20

CONDITIONS: vente à l'emporter par carton.  
 Paiement comptant. Pas de réservation. Pas de livraison

Votre fleuriste



Serre 79  
☎ 039/  
23 02 66

Fleurop-Service G. Wasser



Salle de musique de La Chaux-de-Fonds  
Samedi 28 novembre 1992 à 20 h 15

68e concert de gala de la

# Musique militaire Les Armes-Réunies

sous la direction de M. René Michon, professeur

Œuvres de: C.M. von Weber, G. Gabrieli, I. Albéniz, P. Sparke, K. Vlák

Prix des places (taxes comprises):  
Fr. 12.—  
apprentis, étudiants: Fr. 6.—  
vestiaire: Fr. 1.—

Location dès le mardi 24 novembre à la Tabatière du Théâtre  
et le jour du concert à la caisse. ☎ 039/23 94 44

## Maurer

Ferblantier-appareilleur  
Révision de toitures  
Vernissage de ferblanterie  
Devis sans engagement

Hôtel-de-Ville 7bis  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 57 35

## JEANMAIRE SA

TRANSPORTS INTERNATIONAUX  
CAMIONNAGE DÉMÉNAGEMENTS  
GARDE - MEUBLES  
LOCATION CONTAINERS  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/230 333  
Fax 039/23 03 66

## GARAGE des STADES

A.Miche & B. Helbling



**DAIHATSU**  
Rue de la Charrière 95 - 2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 68 13

## Idéal Agencement SA

Cuisines - Salles de bains Electro ménager  
Rue du Collège 85, ☎ 039/28 66 24  
2300 La Chaux-de-Fonds

Société commerciale de la Société suisse des entrepreneurs  
**C.-André Comtesse**  
Gérant

Boulevard des Eplatures 57  
2304 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/25 11 11  
Fax 039/26 62 18



A la Taverna, Tous les jours, menus à Fr. 12.—  
Charrière 57 - ☎ 039/28 61 61/28 69 98  
La Chaux-de-Fonds

## Boucherie Nouvelle

P.-A. Lambercier  
Jardinière 89  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 30 16  
Spécialités  
Saucisson neuchâtelois  
Service à domicile



La Chaux-de-Fonds  
Avenue Léopold-Robert 108  
☎ 039/23 21 00  
VIDÉO-CLUB - Location Fr. 4.—  
Tous instruments de musique, pianos,  
Hi-Fi, vidéo, jeux de lumières.  
Importations, distribution en gros.

Eau, gaz, air comprimé  
Ferblanterie, ventilation  
Service de dépannage  
Détartrage de boilers

## Schaub & Mühlemann SA

Progrès 84-88  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 33 73

## Café-Restaurant du Raisin

M. C. Muller  
Hôtel-de-Ville 6  
La Chaux-de-Fonds  
Fermé le dimanche  
☎ 039/28 75 98



Heures d'ouverture:  
tous les jours de 17 à 22 h  
mercredi, samedi, dimanche de 14 à 22 h

Du vendredi 20 au samedi 28 novembre 1992

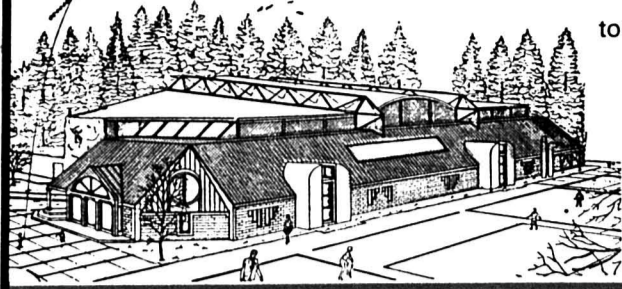
**PIANO BAR** Tous les soirs dès 19 h 30 avec M. Jean Baumat

**Réservez vos soirées:**

● **CAFÉ - BAR - RESTAURANT** ●

tous les jours une super animation vous attend!

**TOMBOLA** les billets seront en vente auprès de chaque commerçant



HALLE POLYVALENTE DU COMMUNAL - LE LOCLE

**expo**  
ENTRÉE LIBRE



Le Prestidigitateur  
**ALAIN SURDEZ**

Ce soir dès 22 heures: **SOIRÉE CABARET** avec  
**«JEAN et MARYLINE»**  
dans la soirée (Nikis'Dance en Show spécial)

**DIVERS**

A expo stand 33  
Dernier cri  
**TV PHILIPS** 70 cm  
28 st 2781 Grand écran  
Avec super tube, image Black Line S  
Au lieu de Fr. 1945.- reprise déduite  
**1690.-**

132-12699



**FILLIGRAF**

**Radio-TV des Forges**  
Charles-Naine 5  
La Chaux-de-Fonds  
**039/260 266**

Publicité intensive, Publicité par annonces

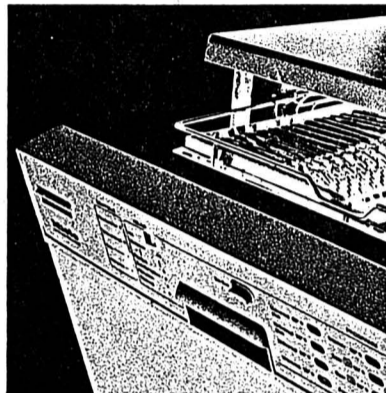
expo  
Entrée libre  
expo

**Tout le monde  
peut aider**



**Donnez  
de votre sang  
Sauvez des  
vies**

**Les lave-vaisselle**  
Miele lavent vos  
couverts au plus haut  
niveau.



Qui se décide pour un lave-vaisselle  
Miele ne choisit pas seulement un joli design et  
une qualité durable, mais aussi notre service  
soigné. Demandez-nous conseil!

expo STAND 20  
**FRÉDY BULA  
ÉLECTRICITÉ**

D.-JeanRichard 25 2400 Le Locle  
☎ 039/31 30 66 157-14060

**LES BOULEAUX** Les Petits-Ponts  
**Croûtes  
aux  
morilles  
à Expo!**  
au Locle 157-14155

Créations— 2610  
**VÉRONIQUE** Saint-Imier  
vous attend à expo au stand No 16  
pour vous présenter:  
● ses vêtements de cuir  
● ses laines à tricoter Anyblatt 157-800934

**VACANCES - VOYAGES**

**Agence de voyages**  
**croisitour**  
Les artisans de l'évasion Michel Ryser  
STAND 32 expo  
**Maldives**  
Vol seulement  
Fr. 1590.-  
157-12452

**Qureshi**  
**Vidéo-Centre**  
VIDEO · TV · HI-FI · VIDEO-CLUB

Tél. + fax  
**039/31 84 36**

Réouverture après incendie **VENDREDI 27 NOVEMBRE 1992**

**Temple 29**

En cadeau aujourd'hui et demain:  
cartes gratuites pour le Vidéomat  
(Valeur Fr. 20.-)

Pour fêter la réouverture de notre magasin,  
nous vous offrons, lors de la location de  
2 K7 vidéo, une K7 vidéo vierge.

Le samedi, lors de la location  
de 2 K7 vidéo, vous recevrez  
la 3e gratuitement

**Un apéritif sera offert  
samedi 28 novembre de 10 à 12 h.**



470-133

**A vendre 4x4**

- Nissan Terrano 2.4 I 88-89
- Nissan Terrano 3.0 I V6 90-91
- Nissan Patrol 2.8 T-D 90-91
- Range Rover Vogue Sei 3.9 I, 89
- Suzuki Vitara JLX, 91
- Toyota 4 Runner 2.4 I 88-89
- Toyota 4 Runner 3.0 I V6, 90
- Toyota bus Hiace 4x4 vitré, 87
- Audi 100 Turbo
- Avant Quattro, 87
- Audi 90 Quattro 85-86-90
- Ford Sierra Cosworth, 90
- Lancia Delta Integrale 90
- Nissan Sunny GTI R 220 ps, 92
- Porsche Carrera 4, 89
- Automobiles Olivotti
- Route de Courgenay 2900 Porrentruy
- ☎ 066/66 51 55-56

14-1178

**AVIS OFFICIEL**



**VILLE DU LOCLE**  
**Cimetière de Mon-Repos**  
**SECTEUR DES INHUMÉS**

De nombreuses tombes ne sont plus entretenues et seront enlevées dès l'hiver 1992-1993. Il s'agit spécialement des années 1956 - 1960 et, au secteur des enfants, diverses années de 1923 à 1972

La liste des numéros de jalons concernés peut être consultée dans les vitrines à l'entrée du cimetière et à l'extérieur de l'Hôtel de Ville.

Pour tout autre renseignement, s'adresser à l'administration du cimetière, guichet no 9 à l'Hôtel de Ville, ☎ 31 62 62, interne 236 ou à M. Karol Favre, jardinier du cimetière, ☎ 31 55 22 157-14003

**DIVERS**



**CONFECTION**

Daniel-JeanRichard 15  
Le Locle  
☎ 039/31 17 20  
Fermé le lundi matin

Réouvre le mercredi après-midi jusqu'à fin décembre



Le produit  
**CHINOOK**  
est né et vous

propose des **CHEMISES POLAIRES ULTRA LÉGÈRES** dans des dessins et coloris mode

- ski
- montagne
- VTT
- Promenade
- etc...

- confort extra
- entretien facile
- qualité supérieure

470-253

**GASTRONOMIE**

Café-Restaurant



Le Col-de-Roches  
☎ 039/31 46 66

Vendredi soir:

**Tripes à la  
neuchâteloise**  
et encore ce week-end  
**notre carte de chasse**

Samedi 28 novembre  
dès 15 heures

**COMPLET**

132-14104



Dimanche 29 novembre 1992  
à 20 heures  
La Brévine  
Grande salle de l'Hôtel de Ville

# Match au loto

du club d'accordéonistes l'Echo des sapins

30 tours + 1 gratuit  
Abonnement: Fr. 16.-  
3 pour 2

157-800496

LA SOCIÉTÉ DE JEUNESSE  
DE LA CHAUX-DU-MILIEU  
présente:  
**Samedi 28 novembre et  
samedi 5 décembre 1992 à 20 h**  
Buvette - Entrée Fr. 8.-

## A travers BREL

par les petits:  
**La Bande Dessinée**

Dès 23 heures  
**samedi 28 novembre 1992**  
**BAL avec**  
**«Les Vitamines»**  
Bar - Buvette - Entrée Fr. 10.- 157-800372

**«SPÉCIALITÉS DU BRÉSIL»**  
rue de l'Orangerie 6 - Neuchâtel, Tél. et Fax 038/24 30 72  
vous invite à sa  
**Soirée brésilienne**

- musique Diana Miranda e sua banda.
- repas Churrasco.
- date 27 novembre 1992, à 19:00.
- lieu fbg. de l'Hôpital 65, 2000 Neuchâtel.
- prix 60.- (entrée, churrasco, musique).

A louer aux Brenets  
**5 pièces**  
Tout confort,  
cuisine agencée.  
Fr. 1140.-  
plus charges  
☎ 061/302 22 25  
3-511367

A vendre en France  
(Morteau-Pontarlier)  
**belle ferme  
comtoise**  
Site exceptionnel.  
FF 1 200 000.-  
☎ 0033/81 46 76 52  
Fax 0033/81 39 69 16  
157-901948

**LE LOCLE**  
**SPECTACLES - LOISIRS**  
Restaurant  
**Le Perroquet**  
Ouvert dès 6 heures  
R. et B. Piémontési  
France 16  
Le Locle  
Tél. 039/31 67 77

CE SOIR:  
**ambiance accordéon  
avec Cédric Stauffer**  
**Tripes à la neuchâteloise**  
A volonté Fr. 17.50  
**Fondue chinoise**  
A volonté Fr. 24.-  
Ainsi que notre carte - Il est prudent de réserver sa table

**Coiffure Salvatore**  
Maîtrise fédérale  
Vous présente ses collaboratrices  
**Pour vous Madame et Monsieur Viviane**  
**Pour vous Mesdames Scarlett**  
(avec ou sans rendez-vous)  
Etudiants - apprentis Demandez nos  
25% sur toutes nos prestations cartes fidélités  
Grande-Rue 38, Le Locle, ☎ 039/31 67 31  
157-14047

### OFFRES D'EMPLOI

**LE CENTRE SPÉCIALISÉ POUR  
HANDICAPÉS DE LA VUE**  
cherche

### UN(E) ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

pour un remplacement d'une durée de 4 mois,  
à savoir du 1er mars au 30 juin 1993.  
Nous demandons:  
- diplôme d'une école sociale ou licence en  
sciences sociales;  
- si possible quelques années d'expérience.  
Pour tout renseignement veuillez prendre  
contact avec Mme Weiss, responsable du  
secteur social, ☎ 038/31 46 56.  
Les offres écrites, avec curriculum vitae, sont  
à adresser à:  
Mme Schaad, directrice du Centre spécialisé,  
rue de Corcelles 3, 2034 Peseux.

28-513691

### IMMOBILIER



**Gérance  
Hofner  
& Bezzola**

Adresse: rue du Patinage 4a, case postale 71  
2114 Fleurier  
Tél. 038/61 25 56 Fax 038/61 12 75

### LOCATION D'APPARTEMENTS LA CHAUX-DE-FONDS

Numa-Droz 3½ pièces	Rénové, cuisine agencée, grand balcon, libre tout de suite	Fr. 890.- + ch.
Paix 2 et 3 pièces	Rénovés, cuisines agencées libre tout de suite	Fr. 600.- + ch.
L.-Robert 3½ pièces	Rénové, cuisine agencée ascenseur, libre tout de suite	Fr. 650.- + ch.
4½ pièces	Rénové, cuisine agencée ascenseur, libre dès le 01.01.93	Fr. 1250.- + ch.
F.-Courvoisier 5½ pièces	duplex mansardé, neuf cuisine agencée, 2 salles d'eau, libre tout de suite	Fr. 1500.- + ch.
Ronde 4½ pièces	duplex, mansardé, cuisine agencée cheminée, libre tout de suite	Fr. 1500.- + ch.
3½ pièces	cuisine agencée, cheminée libre tout de suite	Fr. 900.- + ch.

157-14352

Pour des raisons professionnelles et suite à  
un départ du Locle

### A VENDRE SPLENDIDE APPARTEMENT de 6 pièces (165 m<sup>2</sup>)

- 3 sanitaires
- cheminée de salon
- bloc cuisine agencé
- excellente isolation phonique du fait de  
la situation au dernier étage
- garage à disposition.

Aide fédérale accordée. Fonds propres  
minimum Fr. 35'000.-. Charge financière  
mensuelle de Fr. 1'285.-.

Notice à disposition sur simple appel télé-  
phonique. Visite sur rendez-vous.

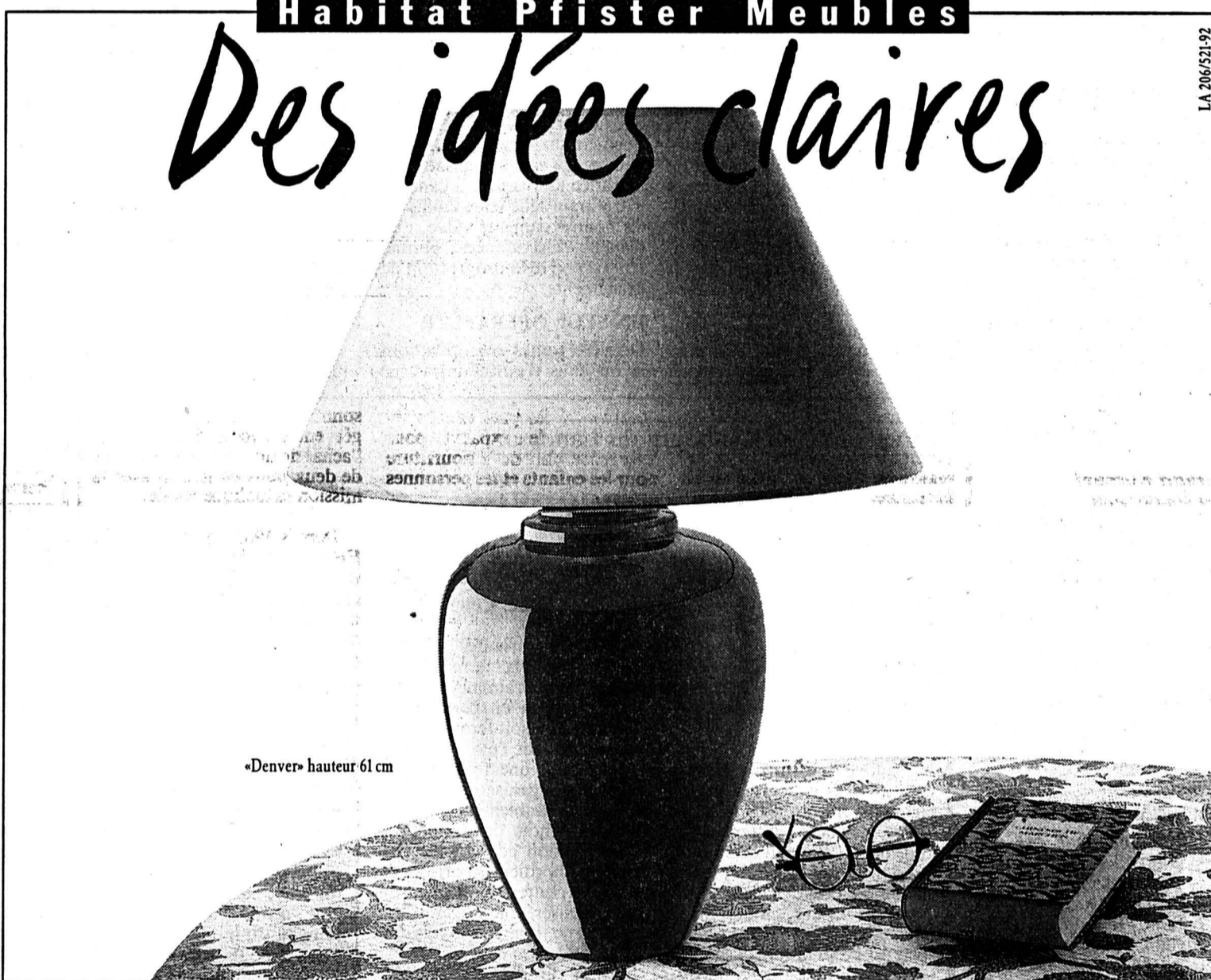
132-12083

**GECO** GÉRANCE ET  
COURTAGE SA  
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE  
UNPI

### Habitat Pfister Meubles

# Des idées claires



«Denver» hauteur 61 cm

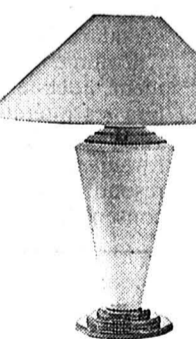
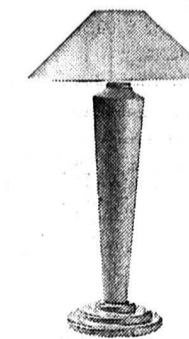
«Barcelona» hauteur 62 cm

«Venise» hauteur 55 cm

«Seville» hauteur 55 cm

«Minorque» hauteur 46 cm

«Madrid» hauteur 70 cm



En toutes circonstances, et pour  
chaque ambiance, l'essentiel est  
d'y voir clair. Chez nous, vous  
serez doublement satisfait. Par  
exemple avec une lampe de table  
en céramique à abat-jour en  
chintz (ampoules non comprises  
dans les prix).

\* retiré en succursale  
☐ par poste, frais 4.50 par envoi  
☑ livré dans les 5 jours

«Denver», max. 60 Watt/E27,  
pied rouge chinois, abat-jour  
fauve.  
510.021.9 220.-\* ☑ 250.-  
«Barcelona», max. 75 Watt/E27,  
pied céramique rouge, décor mul-  
ticolore, abat-jour bleu.  
510.012.8 390.-\* ☑ 420.-  
«Venise», max. 25 Watt/E14,  
pied et abat-jour paprika.  
510.024.3 240.-\* ☑ 270.-

«Seville», max. 60 Watt/E27,  
pied bleu, abat-jour pétrole.  
510.268.6 270.-\* ☑ 300.-  
«Minorque», max. 60 Watt/E27,  
pied et abat-jour vert Nil.  
510.270.2 240.-\* ☑ 270.-  
«Madrid», max. 60 Watt/E27,  
pied et abat-jour bleu roi.  
510.037.5 430.-\* ☑ 460.-

Des idées  
d'aménagement  
sur 5500 m<sup>2</sup> à  
**marin**  
centre

Marin-Centre · Neuchâtel · 038 350 350  
ou par correspondance 064 333 444



Un habitat, c'est si personnel

2-11734











David a tout lieu d'être ravi. Il est né dans le meilleur des mondes. Ses parents sont heureux: de sa venue, de leur amour et de leur nouvelle vie à trois. Pour tout dire, Publicitas ne fut pas tout à fait étrangère à ce bonheur. N'est-ce pas grâce à une annonce qu'ils ont trouvé la maison

de rêve si longtemps espérée? Quant à Josy qui, en semaine, vient parfois veiller

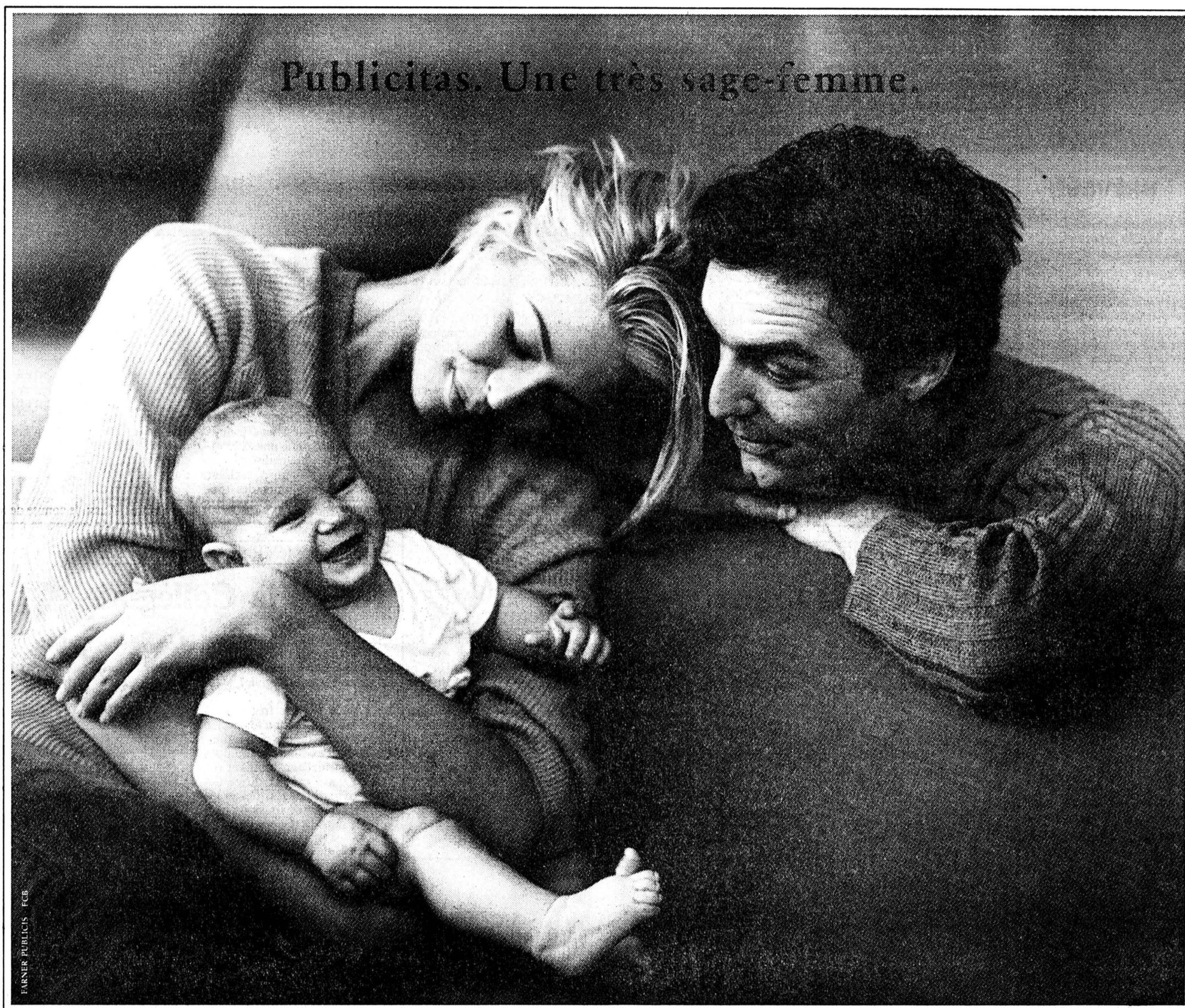
Région Haut-Léman:  
**Cherchons nid de rêve  
5 pièces**

Jeune famille (bientôt à trois...) cherche à louer villa ou villa jumelle dans petit lotissement où les enfants sont rois. Participation financière possible. Offre sous chiffre K22-10725, Publicitas, case postale, 1002 Lausanne.

sur David et faire un brin de ménage, primo c'est une perle et, secundo, c'est

grâce à Publicitas qu'elle est venue compléter ce tableau idyllique.

L'annonce crée des liens, c'est un carrefour d'intérêts. Et nous faisons tout pour qu'elle ait du succès. Que vous souhaitiez louer votre appartement ou trouver un emploi, qu'un garagiste veuille



faire connaître ses bonnes occasions, un petit commerce lancer une action ou une

**Une jeune fille pour vos enfants?**

S'il y a longtemps que je ne suis plus une «jeune fille», je connais d'autant mieux les enfants. Femme expérimentée prendrait soin à la mi-journée de vos enfants et de votre ménage.

Offre sous chiffre M22-10871, Publicitas, case postale, 1002 Lausanne.

entreprise offrir ses services: nous plaçons votre message au bon moment, au bon

format, au bon endroit et dans les bons journaux.

Cela dit, avec nous, l'accouchement est vraiment sans douleur et la chose la plus naturelle du monde. Essayez donc - et vous verrez comment, avec une simple annonce, il est facile de réaliser ses vœux

les plus chers.

Avec plus de 50 filiales, nous sommes toujours proches de vous.

**PUBLICITAS**  
L'annonce au quotidien.

Place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds, téléphone 039/21 04 10, téléfax 039/28 48 63.









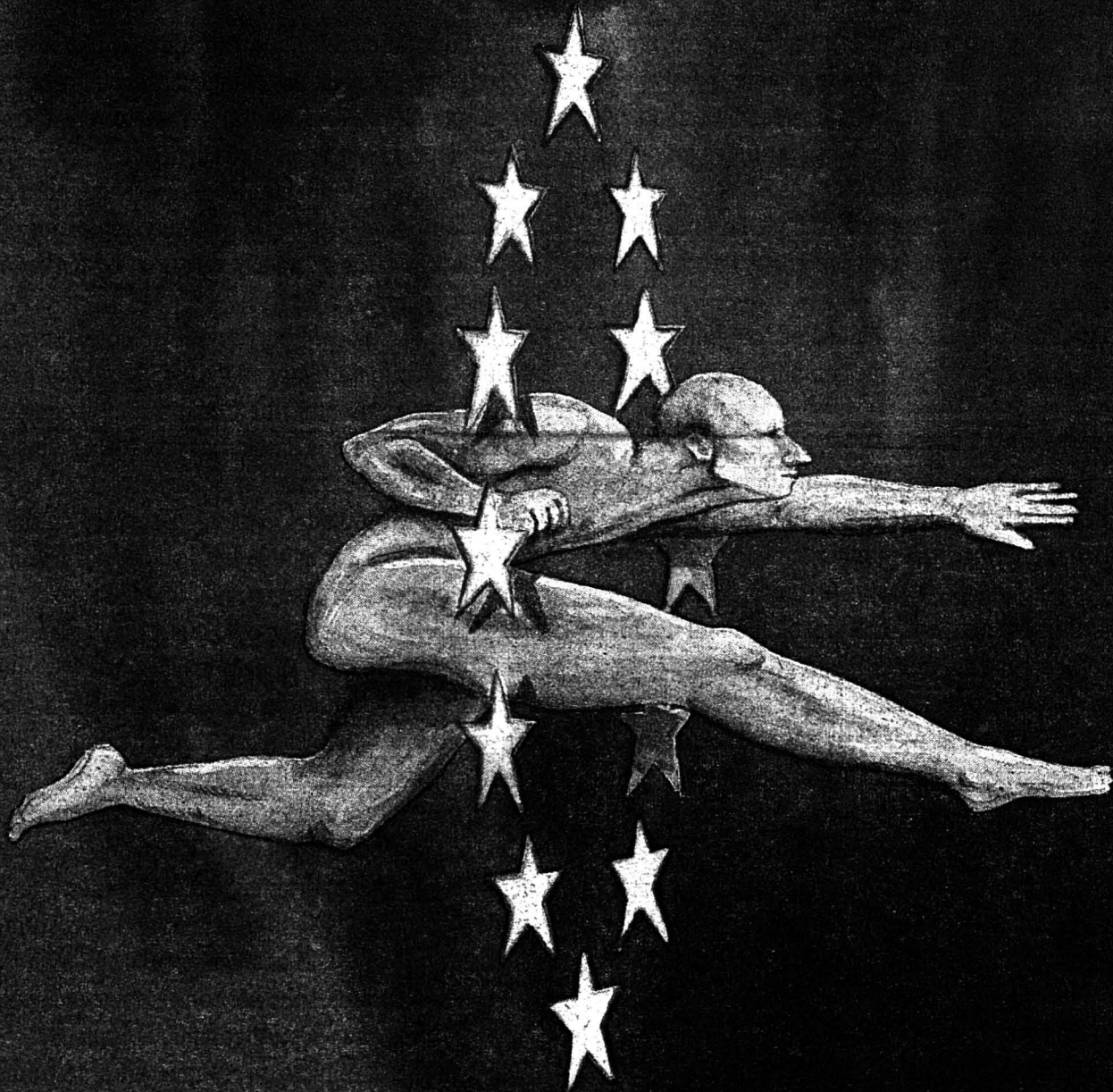






ON VA MARCHER DANS

# L'ESPACE



SUPPLÉMENT EUROPE, 27 NOVEMBRE 1992, NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

**L'Impartial**

# SI, SI... C'EST "OUI"



**M**on "oui" à l'Europe me surprend ! Honnêtement, je ne le sens pas bien. Je ne trouve pas à m'appuyer sur quelques certitudes fondées sur mes convictions de base. En bref, je suis dérouté. Il y a comme un malaise dans ce "oui" que je déposerai dans l'urne, le 6 décembre.

Alors, s'en prendre à ceux-ci ou à ceux-là qui militent si durement en faveur du "non" me semble à tout le moins saugrenu.

Avec une réserve, toutefois!

Les ténors du "non" ont une argumentation singulièrement à fleur de peau. Ils font peu de cas de nous abuser par omission ou par une argumentation tellement réductrice d'une réalité qu'ils ne connaissent pas, celle du futur "Espace", qu'un minimum de méfiance doit prévaloir à leur égard. Une question ne cesse de me turlupiner à propos de ces Inquisiteurs du futur: que serait la Suisse sous leur férule? Cette Suisse qu'ils veulent préserver des atouchements européens n'est pas celle que nous avons bâtie avec beaucoup de courage, de patience et surtout d'abnégation à la suite de nos pères, à l'enseigne d'un consensus permanent nourri de compromis qui, c'est vrai, ont fini par entamer la part la plus vigoureuse de nos tempéraments respectifs.

Vivre ensemble a toujours été à ce prix.

Nous n'aurions pas pu bâtir la Suisse avec les arguments péremptaires de ces "nein" populistes. En d'autres temps, le même courant refusait l'AVS, les trois semaines de vacances, les conventions collectives, l'assurance chômage. Il n'aurait pas institutionnalisé la solidarité sociale.

Il n'auraient rien partagé comme il refuse aujourd'hui tout partage avec nos voisins.

On reconnaît là le hérisson de la dernière Exposition nationale.

C'est peut-être bien cela mon "oui" un peu flou et hésitant. Je suis pris au piège de ce patriotisme outrancier qui vou-

drait nous faire croire que l'attitude du hérisson est toujours d'actualité. Ce n'est pas ce que je retrouve chez nos jeunes, la génération qui, de fait, va vivre notre engagement et en payer le prix pour en avoir le bénéfice.

Ce vote, le plus fondamental de notre vie, nous bouscule.

Nous aurions eu besoin de quelques semestres encore, selon nos habitudes, pour y penser et en parler longuement entre nous.

Ainsi sommes-nous. Pour vivre ensemble, il nous a toujours fallu beaucoup de temps. Il y a 145 ans, pour nous lier définitivement et adopter une Constitution libérale contre les Conservateurs, nous en vîmes aux mains dans la guerre civile du Sonderbund.

Un peuple vit toujours dans la conscience de son Histoire, même s'il ne la connaît guère. La conscience collective se charge de combler les manquements.

Ce repli conservateur face à l'ouverture européenne se nourrit-il des mêmes affres que jadis, quand toute l'Europe commença à se transformer? Sommes-nous toujours aux prises avec cet instinct protectionniste que nous déplorons chez les autres quand il entrave nos affaires?

Face à deux incertitudes, face à notre avenir, nous devrions nous installer dans les graves conséquences du "non", préférées à celles, importantes, du "oui" mais d'une autre nature? Nous revivrions ce que nous avons surmonté entre Alpes et Jura, il y a 145 ans. Nous autres Romands, Alémaniques et Tessinois nous hésitons à pousser la porte de voisins de palier, Français, Allemands et Italiens...

Voilà, c'est très difficile de résumer ainsi des mois de réflexion, de les mettre bien à plat, mais mon "oui" m'apparaît plus net. C'est un "oui" conforté d'une simple certitude: une fois de plus, nous n'échapperons pas à notre destin de faire de ce "oui" ce que nous voudrions qu'il soit.

En cela je nous fais confiance.

**P**artisan d'une adhésion de la Suisse à l'EEE, Paul Castella n'y va pas par quatre chemins. "Il faut se rendre compte que l'occasion est unique. Si la Suisse n'adhère pas à l'EEE, elle risque bien de le payer pendant des années. Nous n'aurons pas de second choix!" D'emblée, le décor est planté: les Castella, partisans de l'Espace économique européen, se veulent plutôt rassurants sur les effets d'un rapprochement Suisse-Europe.

Les salariés nourrissent pourtant quelques craintes liées aux quatre libertés induites par l'EEE. Pour les Castella, ces peurs sont manifestement assez vaines. Les bras croisés, un léger sourire aux lèvres, Paul Castella analyse la situation: "Pour ce qui est de la libre circulation des personnes, les gens ont peur de subir un afflux de travailleurs étrangers. Ils oublient que les Européens désireux de venir travailler en Suisse auront besoin, dans le cadre même de l'EEE, d'un contrat de travail avant de pouvoir s'établir ici. Dans les faits donc, il ne devrait pas y avoir de grands changements."

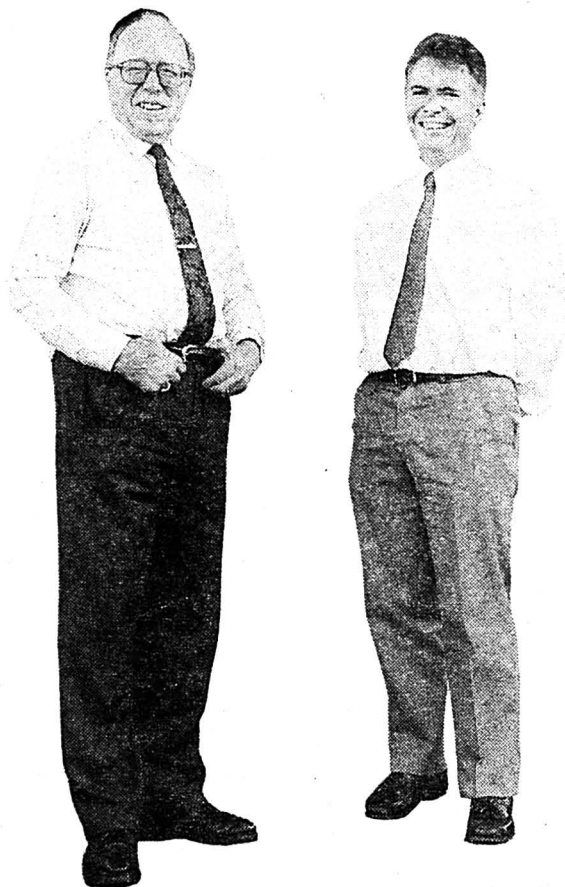
"En outre, nous avons actuellement en Suisse un problème de main-d'œuvre qualifiée. Le niveau de la formation, dans ce pays, n'est pas en train d'augmenter. Au mieux, il paraît plutôt stagnant, pour ne pas dire à la baisse. Or, il s'agit de quelque chose de vital pour la Suisse. Prenons un exemple dans l'horlogerie: les effectifs de "Zénith" ont quasiment doublé en trois ans. Nous avons besoin, dans le cadre de notre production, d'ouvriers extrêmement qualifiés et spécialisés. A défaut de les trouver en Suisse, il a fallu les chercher chez les frontaliers..."

### Les salaires: une question économique

De même, la crainte de voir s'instaurer une sorte de dumping salarial n'est pas liée à l'EEE, mais tout simplement à la conjoncture. Calmement, sans hâte, en termes précis, les Castella alignent posément leurs arguments sur le fil du raisonnement économique. "Avec ou sans l'EEE, les Suisses doivent pouvoir produire aux coûts les plus bas possible. C'est une question de survie! Si la Suisse veut conserver une industrie du secteur secondaire, axée essentiellement sur l'exportation, elle doit être compétitive. Nous nous retrouvons donc soumis à des pressions considérables sur les prix de vente et, partant, il est nécessaire

# RIEN À CRAINDRE, TOUT À GAGNER

■ L'Espace économique européen? Si la Suisse n'y entre pas, elle sera passée à côté d'une occasion extraordinaire! Paul Castella et son fils Pierre sont convaincus qu'une adhésion à l'EEE est indispensable pour la Suisse. Avantages économiques, industriels, pratiques, mais aussi raisons éthiques et humaines, tout plaide en faveur d'un rapprochement avec l'Europe des Douze: entretien à bâtons rompus avec des industriels de renom qui emploient en Suisse, toutes participations confondues, plus de 1500 personnes.



de demander aux ouvriers d'augmenter leur productivité. C'est un problème d'économie pure. Avec ou sans l'EEE, l'industriel est contraint de chercher à plafonner ses prix, ou mieux, à les baisser. Pour ce faire, la masse salariale doit elle aussi être plafonnée. Mais soyons objectifs: il est certain que les biens et les ser-

vices, dans le cadre de l'EEE, seront meilleur marché. Le coût de la vie devrait donc baisser. Faites le compte! Si les salaires restent stables et que la vie est moins chère, le salarié y gagne! Et finalement, l'entreprise aussi puisqu'elle maintient sa compétitivité en ayant la possibilité de plafonner ses salaires..."

### Les Européens nous connaissent

Le marché communautaire, d'autre part, n'est pas un monde inconnu pour les entrepreneurs suisses. "On entend dire que la Suisse va se noyer dans une immense masse en participant à l'Espace économique européen. C'est vrai que nous sommes petits à l'échelle du continent. Mais cette masse, on la connaît! On travaille déjà avec les industriels européens. Ce sont des hommes qu'on côtoie depuis longtemps. Avec qui on a l'habitude de traiter. Ce n'est pas l'inconnu!"

"Les Suisses, du reste, ne sont pas démunis face à l'Europe. Nous avons des atouts. Si nous nous battons, nous pouvons gagner et ça, c'est important. Il faut le dire!"

"L'avantage que nous apporterait en revanche l'Espace économique européen, c'est une disparition des barrières douanières et des normes qui y sont liées", poursuit Paul Castella. "Pour les machines-outils, par exemple, nous n'avons actuellement pas de concurrents européens. Les droits de douane sont donc très bas." "Mais ils existent tout de même", intervient Pierre, "et là où le bât blesse, c'est sur les directives nationales. En France, par exemple, tout est réglementé. Les choses sont toujours longues et compliquées. Même sans problèmes précis, il arrive que nous subissions ainsi des semaines et des semaines de blocage! Et ce temps-là entraîne une hausse des coûts administratifs, doublée d'une perte de temps."

### Nous resterons!

*Beaucoup d'industriels menacent de quitter la Suisse en cas de non adhésion à l'Espace économique européen. Les Castella ne pensent pas en ces termes. Pierre et Paul Castella échangent un regard, hésitent un instant sur le propos à tenir et se lancent à l'eau: "Il faut être honnête! Même en étant partisans de l'EEE, il ne convient pas de jouer sur la peur des gens! Nous avons déjà souvent été sollicités sur ce point. Nous avons jusqu'ici toujours refusé. Le jour où nous ne serons plus compétitifs ici, nous envisagerons la question, pas avant!"*

# TRAVAUX PUBLICS: CONFLANCE

■ Quand le bâtiment va, tout va! Alors, le secteur de la construction ira-t-il mieux si la Suisse adhère à l'EEE? L'avis d'un entrepreneur de la région.

**L**e secteur de la construction dans la région va-t-il pâtir ou profiter d'une entrée de la Suisse dans l'EEE? "Il n'y aura pas de changements" tranche Riccardo Bosquet. Tout au moins en ce qui concerne les petits et moyens chantiers. Et l'entrepreneur chaux-de-fonnier d'ajouter: "Des entreprises étrangères travaillent déjà en Suisse pour des travaux de courte durée. L'OFIAMI leur délivre une autorisation de trois mois. Ainsi, par exemple, vous pouvez faire poser une charpente métallique, même pour une grande halle, par des Français. Dès lors, avec ou sans l'Espace économique européen, les travaux de courte durée ne seront pas touchés."

Il paraît en effet probable que pour la construction de maisons ou de locaux privés, une entreprise danoise ou finlandaise ne va pas se déplacer jusqu'ici pour obtenir un contrat qui ne lui rapporterait pas un bénéfice substantiel. Et M. Bosquet de préciser que dans l'immédiat "il y aura des abus dans les travaux de courte durée. Abus qui auront lieu avec ou sans frontières".

D'autre part, les systèmes cartellaires existent tant en Suisse que dans la Communauté européenne. Citant l'exemple des prises électriques, M. Bosquet se veut réaliste: "Bien qu'une normalisation soit en cours, chaque pays a ses propres standards. La Suisse bien sûr, mais l'Espagne, la France et l'Allemagne également."

## Tunnels

Les structures, en outre, se modifient dans le secteur de la construction. A preuve: "Il y a peu, si vous vouliez percer un tunnel, vous deviez acheter la machine. Aujourd'hui vous établissez une action de partenariat. Celui qui, autrefois, était le vendeur devient votre partenaire. Il suit l'évolution

du chantier et de sa machine."

Ce qui préoccupe par contre M. Bosquet c'est la formation. Pour maintenir celle-ci à son niveau actuel, il ne suffit pas, selon lui, d'ouvrir des écoles. Par exemple, la formation d'ingénieur en arts et métiers qui est proposée en France ne saurait être suivie en Suisse. "Il n'y aurait pas de professeurs compétents et pas suffisamment d'élèves. Il y a donc une interdépendance. On ne peut pas tout faire en Suisse." Avec l'EEE, la possibilité d'entreprendre une formation à l'étranger sera possible.

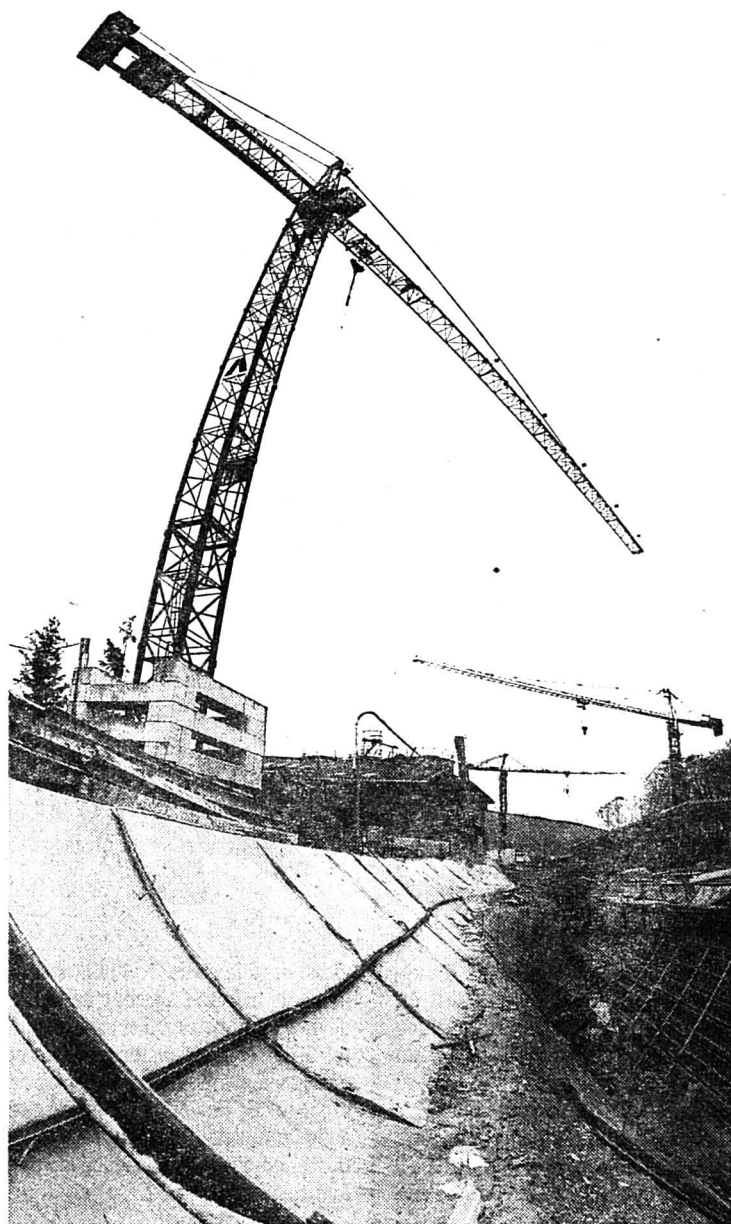
Et Riccardo Bosquet de conclure sur une note plus philosophique: "Le challenge est chez nous. Nous avons fait preuve de compétence. Nos voisins attendent de nous que nous soyons de nouveau un modèle."

## Les marchés publics

*Pour tout ouvrage dont le coût dépasse neuf millions de francs, la Confédération, les cantons et les communes devront faire une offre publique dans l'EEE pour l'adjudication des chantiers. En matière de marchés publics, la Suisse n'est pas à la traîne. Et le chantier du siècle (les NLFA) attirera les convoitises...*

*La libéralisation dans ce secteur permettrait aux collectivités publiques d'économiser plusieurs centaines de millions de francs. Elle donnera aussi la possibilité aux entreprises suisses d'opérer à l'étranger.*

*Rappelons que les entreprises étrangères qui viendront opérer en Suisse seront tenues de respecter les conditions de salaire et les prestations sociales locales. Elles seront fixées soit par des conventions collectives, soit entre les partenaires sociaux.*



**A**ssis dans son salon, une tasse de café à la main, Jean-Pierre Ghelfi accueille l'expression des craintes liées à l'EEE avec une moue dubitative. "Il ne faut pas croire que la participation de la Suisse à l'Espace économique européen amènera des changements rapides. En termes strictement économiques, l'EEE n'est pas très différent de l'Accord de libre-échange de 1972 signé entre la Suisse et la Communauté. Ce traité bilatéral avait suscité plus de 130 accords destinés à libéraliser les échanges entre les parties contractantes. Cet accord, pour capital qu'il soit, a-t-il entraîné des changements subits pour les gens? Non! Dans le cadre de l'EEE, les choses ne devraient pas être fondamentalement différentes. Ce qui existe déjà est toujours plus lourd que ce qui va changer."

### Pourquoi les salaires baisseraient-ils ?

Personne n'ignore cependant que les salaires suisses sont en général plus élevés que ceux pratiqués dans les autres pays européens. Mais ce genre de disparité salariale existait en Europe avant le début du processus d'intégration des Douze, rappelle tranquillement Jean-Pierre Ghelfi, et les salariés de la Communauté n'ont pas eu à se plaindre de baisse de salaire. "Prenons par exemple la situation frontalière de la France face à l'Allemagne. Les différences salariales entre le Bade-Wurtemberg allemand et l'Alsace existent, le niveau de vie est plus élevé du côté de l'Allemagne. Le processus d'intégration européen a-t-il changé quoi que ce soit à cet état de fait? Les différences entre les deux régions subsistent, les salaires allemands ne baissent pas et les structures sociales n'ont pas été modifiées! Pourquoi imaginer que ce qui ne s'est pas produit entre l'Allemagne et la France se produira en Suisse?"

### Le problème de la qualification

La question des salaires étant réglée, Jean-Pierre Ghelfi poursuit le raisonnement et s'attaque aux craintes des Suisses liées à la main-d'œuvre. Avec pragmatisme, le syndicaliste remet l'église au milieu du village. "Avec l'Espace économique européen, les entrepreneurs suisses ne seront plus handicapés dans leur recrutement de personnel. Il faut dès lors diviser la question en deux: le marché des travailleurs qualifiés et celui du person-

# TRAVAILLEURS, VOS SALAIRES NE SONT PAS EN DANGER

■ **Nombreux sont ceux qui redoutent une incidence de l'Espace économique européen sur le marché du travail. Les salaires évolueront-ils à la hausse ou à la baisse? Les affirmations les plus contradictoires circulent à ce sujet. Mais, dans ce domaine, la peur est mauvaise conseillère. Analyse concrète et dépassionnée du débat avec Jean-Pierre Ghelfi. L'ancien conseiller communal de Neuchâtel, socialiste et syndicaliste, juge l'EEE à son aune réelle, celle d'un accord essentiellement économique.**

nel non qualifié.

Le premier point, l'élément déterminant, c'est celui de la qualification. L'Europe souffre dans ce domaine, comme la Suisse, d'un déficit de travailleurs qualifiés. La chance des Helvètes, dans ce domaine, ce sera la qualité de formation de ses travailleurs. Ce sera ça l'élément déterminant. Il s'agit-là, bien sûr, du problème des collectivités publiques, mais surtout de celui des entrepreneurs!

Pour ce qui est du personnel non qualifié, les choses sont différentes. Les entreprises pourront bien sûr recruter librement à travers l'Europe. Mais qu'en est-il aujourd'hui? Plus de 80% du personnel non qualifié en Suisse est déjà d'origine étrangère. Certains croient que les entreprises dont la production est basée sur les bas salaires risquent de quitter la Suisse. Mais elles partiraient de toute manière, EEE ou pas! Il faut comprendre que leur activité est totalement artificielle. Elles travaillent déjà sur des produits importés, avec du personnel importé. Pourquoi resteraient-elles en Suisse ?



### Meilleure couverture sociale

Sans quitter le terrain concret des faits, Jean-Pierre Ghelfi poursuit sur les assurances politiques données tant sur le plan fédéral qu'au niveau cantonal et syndical à propos de la protection des travailleurs. "En ce qui concerne la protection de la main-d'œuvre suisse, les pouvoirs publics et les syndicats ont en outre prévu des mesures ponctuelles de soutien, des filets de sécurité en somme. Sur ce point-là, patrons et syndicats devront travailler main dans la main. Il s'agit d'une part de prévoir des salaires minimaux d'embauche. D'autre part, il faudra s'accorder sur des conventions collectives de travail impératives sur le plan régional. Mais, et j'insiste sur ce point, il ne s'agit là que de filets de sécurité parce que concrètement, il ne devrait pas y avoir de gros problèmes.

D'autre part, la couverture des ouvriers par des conventions collectives est beaucoup plus large en Europe qu'en Suisse. Si dans ce pays, près de 50% des salariés sont couverts par une convention collective, ils sont

plus de 95% en Allemagne par exemple! Il faudra donc que nous donnions, en Suisse, le coup d'envoi à une multiplication des conventions collectives."

### Assurances sociales uniformes

Autre problème: celui des assurances sociales. La question du deuxième pilier a été créée, au printemps dernier, un vent de panique dans les rangs des travailleurs étrangers. Jean-Pierre Ghelfi le reconnaît d'autant plus volontiers que la question est désormais réglée. "Les Italiens, les Espagnols ou les Portugais ont fait pression sur Bruxelles pour que la solution suisse soit acceptée. Elle l'a été sans difficultés. Un délai transitoire de cinq ans est prévu pour les travailleurs étrangers. Jusque-là, en cas de retour au pays, ils pourront retirer leur deuxième pilier. Ensuite, ce sera l'uniformité dans toute l'Europe. Il ne faut toutefois pas se faire d'illusion. Il suffira de dire qu'on va s'établir comme indépendant dans son pays d'origine pour toucher son capital. Je doute que les caisses de retraite suisses aillent faire des contrôles au Portugal par exemple. Inutile donc de grossir les difficultés."

### Attention!

*"La question du deuxième pilier génère en revanche un problème dramatique ici, en Suisse! Le système est prévu pour la prévoyance de la retraite et pour rien d'autre. Or, les femmes seront soumises dès le 1er janvier prochain aux mêmes règles que les hommes dans ce domaine. Dans ce contexte, on constate aujourd'hui que de nombreuses Suissesses démissionnent à seule fin de toucher leur deuxième pilier. Ces femmes de 50 ou 55 ans touchent 100.000 ou 120.000 francs maintenant. Mais que restera-t-il de cette somme lorsqu'elles auront 62 ou 65 ans? Si elles ont dépensé cet argent, elles vont au devant de gros problèmes. Et c'est cela qui est dramatique. Il faut donc se dépêcher d'uniformiser le système du deuxième pilier, pour rendre ce genre de choses impossible!"*

## LA FRONTIÈRE DEMEURE

ET LES  
FRONTALIERS?

**R**oger Tochot connaît la Suisse. "En 1956, nous étions seulement six à passer la frontière. Nous avons été accueillis à bras ouverts. A l'époque, nous venions travailler pour des raisons de promotion sociale. J'ai passé chez vous les meilleurs moments de ma vie de travailleur. Et les avantages du change n'avaient rien à voir, un franc suisse valait 1,07 FF."

Aujourd'hui retraité Roger Tochot défend les frontaliers. Bien équipée en matériel d'impression, installée dans des locaux suffisamment vastes, l'Amicale des frontaliers publie un bulletin bimestriel et étend son influence de Genève à Bâle. Un seul but: informer et défendre ses membres.

Il va de soi que la votation du 6 décembre intéresse au plus haut point Roger Tochot. Bien que ne croyant pas à un vote positif des Suisses, M. Tochot estime "qu'il est plus facile de sauter du train en marche, que de courir après lorsqu'il est passé".

En cas d'adhésion suisse à l'EEE, les frontaliers seront impliqués dans le processus. Dès janvier 1996, il ne seront obligés de rentrer en France qu'une fois par semaine. Et dès le 1er janvier 1998, la carte frontalière sera supprimée.

## Le cas des inactifs

Mais deux problèmes inquiètent particulièrement Roger Tochot: le cas des inactifs et la pression sur les loyers outre-Jura. Deux éléments intimement liés.

L'EEE permettra à n'importe lequel de ses citoyens de s'installer dans un pays membre. Pour les personnes inactives, cette clause entrera en vigueur dès le 1er janvier 1993. Là, le bât blesse. Notre interlocuteur n'y va pas par quatre chemins: "Les autorités genevoises jouent sur les mots. Pour elles, une personne qui exerce un travail en Suisse et habite en France est une inactive. Donc non seulement les rentiers, retraités et étudiants pourront habiter en France, mais aussi les gens qui ont un emploi en Suisse. Cette manière d'interpréter les choses n'est pas la nôtre. Elle met-

■ De Vallorbe à Charquemont, environ cinq mille travailleurs frontaliers passent la douane chaque jour. Ils sont aussi concernés par l'Espace économique européen, car leur statut devrait disparaître d'ici au 1er janvier 1998. Le président de l'Amicale des frontaliers de France, Roger Tochot, nous a livré ses impressions. Impressions qui laissent apparaître certaines craintes qui sont similaires à celles des Suisses.



## Une barrière

tra la pression sur les loyers en France et fera augmenter le coût de la vie. Aux dépens des résidents." Mais Roger Tochot ne veut pas faire de xénophobie: "Nous ne sommes pas meilleurs que les autres, nous avons bien le Front national. Mais il faut comprendre notre situation. Si l'interprétation genevoise est admise, nous exigeons la suppression immédiate de la carte frontalière."

La question des inactifs sera de toute manière traitée par la Commission européenne. C'est elle qui tranchera.

lent en Suisse. Tant pour des raisons financières que psychologiques."

La crainte de la population suisse sera peut-être apaisée. Mais pas celle des frontaliers. Ceux-ci craignent en effet un afflux massif de main-d'oeuvre d'autres pays de l'EEE qui s'installeraient en France et travailleraient en Suisse. "C'est pourquoi, nous demandons aux autorités qu'elles n'autorisent pas ces personnes à travailler tant qu'elles n'auront pas résidé trois ans en France. Déjà que nous avons un problème avec les Français de l'intérieur. Il y en a même qui viennent des Charentes-Maritimes en croyant atteindre l'Eldorado. Nous essayons de les convaincre de rester chez eux vu la situation économique actuelle."

Saisonniers:  
fin d'un cauchemar

*L'élément le plus important dans la nouvelle politique en matière de main-d'oeuvre étrangère sera l'abolition du statut actuel des saisonniers. En effet, au 1er janvier 1998, plus aucun contingentement ne devra subsister. Quant aux regroupements familiaux, ils seront autorisés dès le 1er janvier 1997. Les esprits chagrins ne voient pas d'un bon oeil la disparition de ces travailleurs bon marché, mais on ne pourra que se réjouir de l'amélioration du statut social de ces personnes.*

*Rappelons toutefois que les activités saisonnières seront toujours autorisées dans l'Espace économique européen pour une durée de six mois. Et le Conseil fédéral d'ajouter qu'"il restera toujours, comme en témoignent les expériences faites au sein de la Communauté, des travailleurs européens intéressés par ce genre d'emploi".*

*Quant à Jean-Pierre Ghelfi, il estime que la suppression du contingentement est aussi une bonne chose du point de vue de l'innovation dans le travail, "car le contingentement a permis - notamment dans la construction - d'en rester à un stade artisanal".*

## COMMUNES :

# DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

**A** La Chaux-de-Fonds, la commune se prépare. Comme le précise le chancelier Didier Berberat, il n'y a en matière de marchés publics aucune règle "tant sur le plan cantonal que communal". "Trois cantons seulement en Suisse n'ont pas encore de règlement: Glaris, Nidwald et Neuchâtel", ajoute-t-il.

La Confédération aura une année pour légiférer en la matière. Les cantons adapteront leurs lois. Le canton pourrait alors tout réglementer.

La question se pose en effet de savoir comment la Berne fédérale va agir, quelles seront les compétences cantonales et ce qui restera comme liberté aux communes. Ainsi, "le canton pourrait réglementer pour tout ce qui dépasse les 9 millions d'ECU et laisser les communes s'occuper du reste. Mais actuellement, précise M. Berberat, cela reste flou".

Aujourd'hui, rappelons-le, la compétence d'adjuger un ouvrage appartient au Conseil communal.

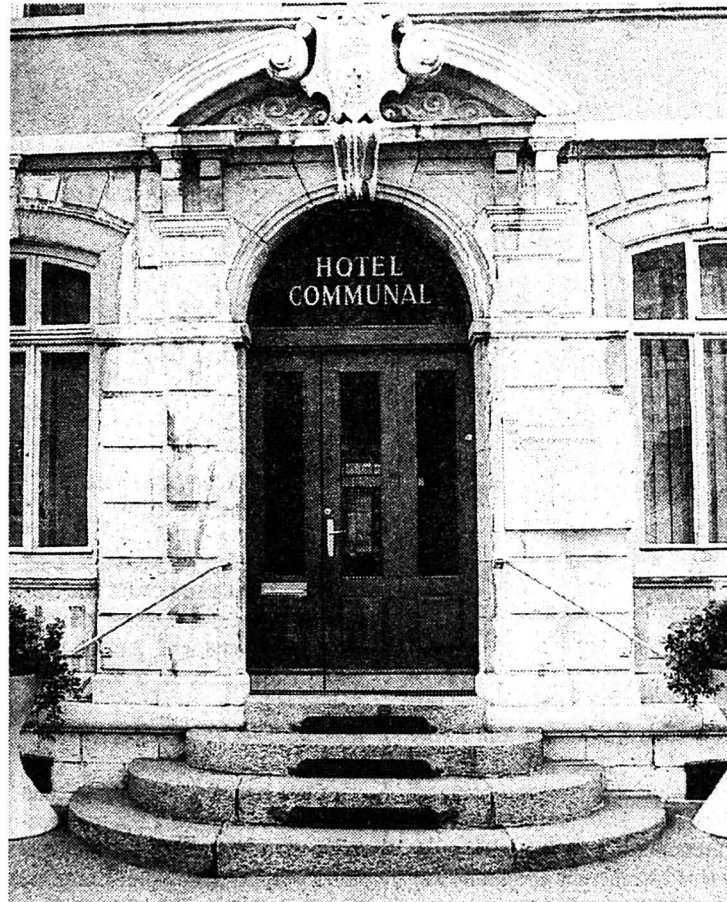
Par ailleurs, une motion du Conseil général est pendante. Elle demande aux autorités de mettre sur pied une réglementation sur les marchés publics. Donc, "de toute manière, La Chaux-de-Fonds devra réglementer en la matière", précise le chancelier.

## Allègements fiscaux

Un autre domaine intéresse les communes: les allègements fiscaux consentis aux entreprises étrangères pour les inciter à venir s'installer. De telles pratiques sont interdites dans la Communauté. "Tout d'abord, il faut savoir qu'en la matière, la décision est cantonale." Mais M. Berberat ajoute: "Nous connaissons de toute manière cinq exemples d'entreprises qui ont préféré le Bade-Wurtemberg à Neuchâtel pour des questions fiscales."

Quant à la non-discrimination lors de l'engagement de fonctionnaires, le chancelier rappelle que la commune de La Chaux-de-Fonds la pratique depuis des années puisque de nombreux étrangers détenteurs de permis B ou C sont engagés dans l'administration. Seule la police n'est pas soumise à ce régime pour des questions de sécurité.

■ Avec l'Espace économique européen, les mandats de constructions publiques dépassant 9 millions de francs pourront être adjugés à n'importe quelle entreprise d'Europe. Il en ira de même, pour toutes fournitures atteignant 400.000 francs. Comment se feront les adjudications publiques? La Chaux-de-Fonds se prépare. Villers-le-Lac pratique déjà.



“ Vous voulez savoir ce qui a changé concrètement pour nous?”, questionne M. Claude Vermot, maire de Villers-le-Lac, “la réponse

est vite faite: rien n'a changé. Idéalement, des entreprises allemandes, italiennes ou espagnoles peuvent déjà soumissionner pour des marchés publics ici. Mais, pratiquement, ça n'a pas existé. Il faut compter avec les difficultés et les coûts du déplacement. En revanche, si les Suisses participent à l'EEE, ils pourront se voir adjudger des marchés publics en France. Cela s'est bien sûr déjà fait, ça existe déjà! Mais avec l'EEE, les formalités seraient plus simples, tout serait plus facile. Je pense que la frontière entre la Suisse et le Haut-Doubs s'estomperait pour tout ce qui concerne les échanges économiques et la collaboration entre les deux régions”.

## Universités gagnantes

Dans le domaine de la formation supérieure aussi, l'Espace économique européen est à l'avantage de tout le monde. Gens de Villers-le-Lac ou de Morteau sont-ils susceptibles de venir étudier à Neuchâtel? Personne ne peut le dire en l'état actuel des choses. Ce qui, en revanche, est certain, c'est qu'une collaboration très intéressante peut s'établir entre les universités de Neuchâtel et de Besançon. M. Vermot, qui est aussi conseiller général du Doubs voit l'avenir sous deux angles. "D'une part, la concurrence des deux établissements ne peut qu'être bénéfique pour nos deux régions. D'autre part, il existe déjà des relations entre les universités de Besançon et de Neuchâtel. Celles-ci, avec l'EEE, seront sans doute appelées à s'intensifier. Cela permettra de promouvoir nos régions respectives tout à la fois”.

## Afflux massif de Suisses?

Et si les Suisses affluaient massivement en France, après la votation sur l'EEE? Voilà qui devrait inquiéter les autorités communales françaises. Pas même. "Bien entendu, rétorque Claude Vermot, on peut envisager que des Suisses viennent s'établir en France. Mais on devrait parvenir à une harmonisation des choses. Cela ne nous inquiète pas trop”.

**L**e Conseil fédéral dit en effet qu'«à son avis», l'avenir de la Suisse se trouve désormais dans une pleine intégration dans la CE. Rappelons au passage qu'on ne manque pas d'exemples de désaveux, parfois cinglants, infligés à notre gouvernement par le Parlement ou le peuple (voir ONU, TVA, etc). C'est donc une proposition: elle sera discutée largement puis votée, exactement comme ce qui se fait aujourd'hui pour la votation du 6 décembre sur l'EEE. C'est, en réalité, un faux procès.

### Une longue histoire

Mais l'attitude du Conseil fédéral est inattaquable si l'on admet que «gouverner, c'est prévoir». On ne sait pas quel sera le choix de la Suisse le 6 décembre, mais on sait encore moins selon quels schémas l'Europe va se construire dans les dix ou vingt prochaines années.

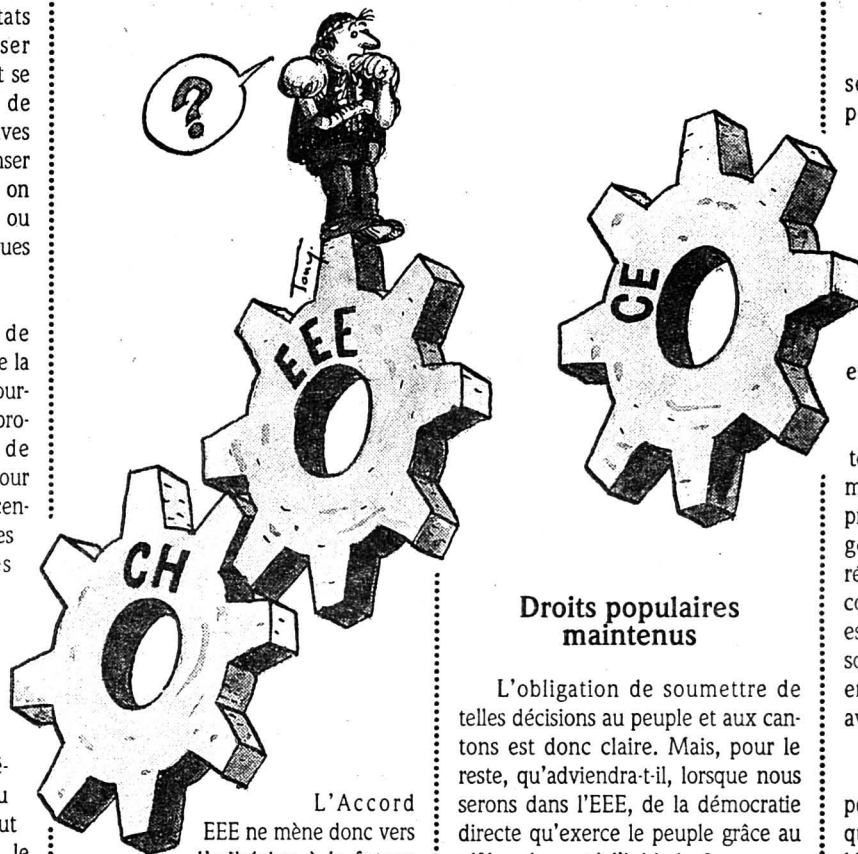
En démarrant en 1957 avec six pays, la Communauté s'est progressivement élargie à neuf, dix puis douze membres. Alors que d'autres Etats commençaient à s'y intéresser (Autriche, Suède), les pays de l'Est se libéraient et lorgnaient du côté de Bruxelles. Ces nouvelles perspectives obligent aujourd'hui la CE à repenser son fonctionnement: à l'évidence, on n'organise pas un continent de 25 ou 30 pays avec des institutions prévues pour six.

Il fallait donc un temps de réflexion, sans que la dynamique de la construction soit rompue. C'est pourquoi, en janvier 1989, Bruxelles a proposé aux sept pays de l'AELE de «s'associer» aux douze de la CE pour créer l'EEE. Cette plate-forme est censée permettre à tous les partenaires de préparer l'avenir dans les meilleures conditions.

Rompant alors avec une tradition bien helvétique d'attentisme, le Conseil fédéral a pris les devants: négocions dès aujourd'hui une éventuelle adhésion, a-t-il dit, et dans quatre ou cinq ans (ou davantage), lorsque tout le travail d'approche aura été fait, le peuple dira si, oui ou non, il accepte cette adhésion. Il aura alors à disposition tous les éléments pour juger: les conditions précises de notre adhésion, en fonction de ce que sera devenue la CE d'ici là.

# DROITS POPULAIRES: UN FAUX PROCÈS

■ L'affirmation d'un engrenage entre EEE et CE est à la base du discours des opposants à l'Accord EEE. Ils en veulent pour preuve le fait que le Conseil fédéral ait parlé d'«étape» à propos du 6 décembre et, surtout, qu'il ait demandé en juin dernier l'ouverture de négociations en vue d'une éventuelle adhésion à la CE. En fait, les deux objets ne sont pas liés. Quant aux droits populaires, ils seront intégralement maintenus!



L'Accord EEE ne mène donc vers l'adhésion à la future CE que si on le veut bien. En l'état actuel des choses, le Conseil fédéral le souhaite, mais le Parlement se prononcera, puis le peuple et les cantons trancheront en dernier ressort, en toute connaissance de cause.

### Droits populaires maintenus

L'obligation de soumettre de telles décisions au peuple et aux cantons est donc claire. Mais, pour le reste, qu'advient-il, lorsque nous serons dans l'EEE, de la démocratie directe qu'exerce le peuple grâce au référendum et à l'initiative?

On a beaucoup débattu de cette question. La réponse a fini par apparaître clairement: les droits populaires restent absolument intacts, mais leur portée est élargie.

Autrement dit, certaines décisions nationales pourront engager la responsabilité internationale de la Suisse.

On l'a vu lors de la procédure Eurolex: le Parlement a modifié une soixantaine de lois suisses pour les adapter au droit de l'EEE tout en laissant au peuple le droit de contester par référendum chacune de ces modifications. Il en ira de même à l'avenir, pour toute réglementation communautaire applicable en Suisse. Ni le Conseil fédéral ni le Parlement ne sont en mesure de l'empêcher.

Et si un référendum ou une initiative débouche, en votation populaire, sur une violation de l'Accord EEE? Remarquons d'abord rétrospectivement que, ces dernières années, l'exercice des droits populaires n'a que très rarement remis en cause le droit EEE tel qu'il se présente aujourd'hui. En outre, en ces rares occasions, le peuple a tranché dans le sens «européen».

### Clause de sauvegarde et rétorsions

Mais si le cas devait malgré tout se produire, tout un arsenal est prévu. Notamment la recherche d'une solution négociée au sein du Comité mixte CE/AELE, formé de hauts fonctionnaires des 19 pays. En outre, tout pays de l'AELE peut faire valoir la «clause de sauvegarde» inscrite dans l'Accord, s'il estime qu'une décision commune met en danger son équilibre interne.

C'est là qu'intervient la portée d'une décision prise unilatéralement: les autres pays peuvent prendre des «mesures de rééquilibrage», c'est-à-dire des mesures de rétorsion, pour ne pas en subir des contrecoups non mérités. Si l'affaire est trop grave, il reste la solution de sortir de l'Accord, ce qui est possible en tout temps, moyennant un préavis d'une année.

On peut en conclure que le peuple est libre de tout décider – et qu'il conserve tous les instruments légaux pour le faire – mais que sa décision peut avoir des implications internationales. La Suisse devra admettre un vieil adage qu'elle n'avait pas l'habitude de pratiquer dans le domaine politico-juridique: il n'y a pas de liberté sans risque.



**ACCORD EEE:**

Contrat d'association, dénonçable, élargissant le libre-échange industriel (conclu en 1972 avec la CE) à la libre-circulation pour les personnes, les biens, les services et les capitaux. Règles de concurrence communes, harmonisation dans le domaine social, la protection des consommateurs et de l'environnement, le droit des sociétés; coopération statistique, participation renforcée aux programmes de recherche.

**ADHÉSION À LA CE:**

Accord d'intégration, irréversible, entraînant l'adoption de toutes les politiques communes (agriculture, fiscalité, commerce extérieur, douanes). But du Traité de Rome (1957), relancé par le Traité de Maastricht (1992): union économique, monétaire politique et de défense.

**LÉGISLATION**

**EEE:** modification de 60 textes législatifs suisses pour les adapter à l'"acquis communautaire pertinent" (la partie de la réglementation CE applicable à l'EEE).

**CE:** Reprise de tout l'acquis communautaire. On estime que 70 à 80% de ce travail serait déjà réalisé avec l'adaptation à l'EEE.

**SOUVERAINETÉ**

**EEE:** Peu touchée. La législation EEE continuera de se développer, mais à l'initiative de la CE. Les pays de l'AELE seront toutefois largement consultés. Et une bonne marge de manœuvre existe dans la formulation et l'application de cette législation.

**CE:** Transferts de compétences à la CE, mais pleine participation aux décisions, dans tous les domaines ci-dessous. Sièges aux Conseil des ministres, au Parlement européen, à la Commission de Bruxelles, à la Cour de justice et dans toutes les instances particulières.

# EEE, CE.

## CE N'EST PAS LA MÊME CHOSE

**AGRICULTURE**

**EEE:** Domaine exclu de l'Accord, pratiquement pas de changements. Assouplissements pour l'import-export de certains fromages. Abolition des droits de douane pour l'importation de 23 produits transformés d'Europe méridionale (certains légumes, fruits, baies, noix, vins doux), sans concurrence en Suisse.

**CE:** Adoption de la politique agricole commune (PAC). Abolition (réciproque) de tous les obstacles à l'importation. Adaptation à des prix de production sensiblement plus bas. Rationalisation, extension des domaines agricoles et diminution de leur nombre. D'importantes périodes transitoires devraient être négociées. Mais beaucoup d'inconnues subsistent: négociation agricole du GATT et réforme de la PAC (toutes deux en cours, et liées entre elles).

**FISCALITÉ**

**EEE:** Domaine exclu de l'Accord. La politique fiscale reste totalement autonome. Si le Parlement cherche

actuellement à remplacer l'IchA par la TVA (pour 1996 ou 1997), aucune disposition de l'EEE ne l'exige.

**CE:** bouleversement de la structure fiscale. Nous devrions adopter l'impôt de consommation harmonisé dans la CE: remplacement de l'IchA (6,2%, 10 milliards par an) par une TVA de 15% minimum, étendue à toutes les activités économiques (25 milliards de recettes). L'impôt fédéral direct serait réduit en conséquence et les impôts directs cantonaux et communaux devraient s'adapter.

**DOUANE**

**EEE:** N'est concernée, ici, que la libre-circulation des marchandises (produits agricoles non compris). Les barrières douanières subsistent, mais les formalités sont simplifiées. Harmonisation et suppression d'obstacles, sur la base du principe de non-discrimination. Autonomie douanière maintenue dans nos échanges avec les pays non membres de l'EEE.

**CE:** Union douanière intérieure: importation et exportation illimitées et détaxées de toutes les marchandises (y compris agricoles). Tarif douanier commun envers les pays hors CE. Sans frontière extérieure (si l'Autriche est dans la CE), les dédouanements n'auraient lieu que dans les aéroports et quelques postes (administration des douanes notablement réduite).

**COMMERCE EXTÉRIEUR**

**EEE:** Mêmes remarques que ci-dessus: maintien de notre politique commerciale autonome à l'égard des pays hors EEE.

**CE:** A l'égard des pays hors CE: reprise des mesures anti-dumping, interdiction d'importer des contrefaçons, restriction à l'importation de produits sensibles (textiles, acier, automobiles). Reprise des accords CE avec les pays de l'Est, les pays méditerranéens, les pays en développement (convention de Lomé), du sud-est asiatique (ASEAN), etc. Délégation de compétence à la Commission de Bruxelles pour les négociations multilatérales (GATT). Abrogation des accords bilatéraux existants.

**ECONOMIE - MONNAIE**

**EEE:** Ouverture des marchés, renforcement de la concurrence. Autonomie de la politique économique et monétaire.

**CE:** Union économique et monétaire, selon le Traité de Maastricht auquel la Suisse devrait souscrire en adhérant à la CE. A terme, disparition du franc suisse en tant que monnaie indépendante, au profit de l'écu. Harmonisation des taux d'intérêt et des taux de renchérissement.

**POLITIQUE EXTÉRIÈRE  
DÉFENSE - NEUTRALITÉ**

**EEE:** Autonomie totale dans les relations extérieures et dans la politique de sécurité. La question de la neutralité n'est pas touchée.

**CE:** Domaine en pleine évolution, après la conclusion du Traité de Maastricht. A terme, l'union politique inclut la sécurité commune. La neutralité ferait l'objet de discussions. La CE a déjà pris position concernant les demandes d'adhésion des autres pays neutres (Autriche, Suède et Finlande): des "assurances spécifiques et contraignantes" seront réclamées à la Suisse concernant son "engagement politique" et sa "capacité juridique à remplir ses obligations" dans ce domaine.

# EXEMPLES CONCRETS

■ Foin de grandes théories, dans la pratique des choses vont changer. Qu'ils soient garagistes ou dentistes, les professionnels ne savent pas toujours où ils vont. Les clients aussi. Faisons ici un petit tour d'horizon d'un éventail de métiers qui seront concernés par l'EEE.

## Les garagistes attendent

**L**es conséquences d'une adhésion à l'EEE ne sont pas encore claires pour les garagistes. Difficile pour eux de se faire une opinion précise, comme nous l'a indiqué M. Luigi-Alfredo Micheli du Garage des Trois-Rois. "C'est flou, notre association n'a pas été en mesure de prendre une position tranchée. La problématique est vaste et complexe."

Il paraît en effet difficile, plus particulièrement pour les Montagnes neuchâteloises, de savoir si les Suisses vont acheter leur véhicule en France voisine ou ne serait-ce qu'effectuer outre-Jura les services d'entretien.

"Wait and see" pour reprendre le dicton britannique. Attendons pour savoir prônent les garagistes.



## Les étoiles du football

**P**our une fois, on ne prête pas qu'aux riches. Entendez par là que les grandes sociétés sportives d'Europe ne pourront pas bénéficier d'une libre circulation des sportifs européens... qui les aurait bien arrangés. Reste qu'ils feront sans!

Imaginez la libre circulation des stars du football: les grandes – ou plutôt riches – équipes d'Europe, du genre de l'AC Milan, de l'Olympique Marseille, du Bayern Munich ou du Real Madrid, auraient évidemment été les seules à pouvoir profiter de cet état de fait. A coups de dollars (pardon, d'ECU), elles se seraient adjugé les

services des meilleurs joueurs du continent, reléguant leurs "adversaires" – aurait-on pu réellement encore employer ce terme..? – au rang de simples "parring-partners".

La décision de limiter le nombre de joueurs sélectionnables dans leur équipe nationale à pouvoir évoluer ensemble au sein d'un même club, préserve donc l'équité sportive. Tout comme elle sauvegarde l'attrait des compétitions européennes, qu'elles soient interclubs ou internationales.

Imaginez ce que deviendrait une Coupe d'Europe si Milan pouvait aligner ses six étrangers – voire davantage... – en plus de ses internationaux italiens... Bien du plaisir à ses adversaires qui, soit dit en passant, ont déjà bien du mal à suivre le rythme!

Quant aux compétitions internationales... Il apparaît comme totalement inconcevable de créer une équipe sous le nom d'"Europe". Quand bien même les frontières tombent, les Français soutiennent toujours les "bleus", les Anglais préchent toujours par Wembley, les Allemands suivent toujours aussi massivement leurs champions du monde, les Danois sont encore fiers de leur titre européen (!), les Italiens défilent toujours dans les rues pour leur "Nazionale"... et les Suisses espèrent toujours que leur équipe nationale se qualifiera une fois pour une phase finale.

L'Europe unie à ce niveau-là? Bien difficile à concevoir..



“  
*...nous avons  
 déjà tellement de  
 difficultés nous-  
 mêmes à acquérir  
 une clientèle qu'on  
 imagine mal qu'un  
 dentiste parisien  
 puisse s'y frotter*  
 ”

### Une dent contre l'EEE? Pas pour les dentistes!

**Q**ui a peur de l'Espace économique européen? Les dentistes ne s'en inquiètent pas. Leur société faïtière n'a du reste pas donné de mot d'ordre à ses membres. Ce qui changera pour la profession si la Suisse participe à l'EEE? Avec la libre circulation des personnes, mais pas avant 1998, les médecins dentistes européens pourront s'installer librement en Suisse. La Société suisse des stomato-orthodontistes (SSO) pourrait redouter l'établissement de dentistes étrangers en Suisse. "Mais pratiquement, nous avons déjà tellement de difficultés nous-mêmes à acquérir une clientèle qu'on imagine mal qu'un dentiste parisien puisse s'y frotter", affirme le docteur Zimmer, responsable du dossier "Europe" pour la SSO. Volubile et bavard, il ajoute

dans un éclat de rire: "certains dentistes français imaginent encore que la Suisse est un paradis fiscal. S'ils ont des projets d'établissement en Suisse, outre les problèmes de clientèle, ils s'apercevront vite que notre fiscalité n'est guère plus tendre que celle pratiquée en France. Enfin, les honoraires sont unitaires et les médecins dentistes suisses, soumis à la surveillance de Monsieur Prix, n'auront pas à lutter contre un hypothétique "dumping" sur les prix".

D'autre part, même si les programmes d'études des dentistes sont identiques sur le plan européen, un dentiste en dernière année de formation à Paris "n'a pas encore travaillé dans une bouche", affirme le docteur Zimmer. La formation des Suisses n'a donc rien à envier à celles des autres Européens. La liberté de circulation des personnes présente toutefois un gros avantage: les Suisses pourront aller faire un semestre d'études dans d'autres pays européens, ce qui leur est "de facto" interdit actuellement! Les semestres d'étude à l'étranger ne sont pas reconnus en Suisse.

Sur le plan pratique, quelques éléments seront touchés par l'EEE. En cas de contestation par exemple, le fardeau de la preuve sera inversé. Actuellement, s'il conteste le travail du dentiste, le patient doit faire la preuve de son accusation. Avec l'EEE, c'est au praticien de prouver que son travail a été fait. Le patient est donc mieux protégé.

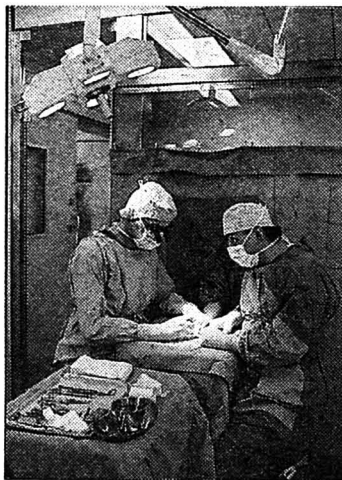
### Médecin FMH ou spécialiste EEE?

**M**édecin FMH. Tout le monde connaît le sigle, personne ne sait ce qu'il signifie! FMH, comme le latin "Federatio medicorum helveticorum". Mais avec l'Espace économique européen, le titre restera-t-il spécifiquement "helveticorum"?

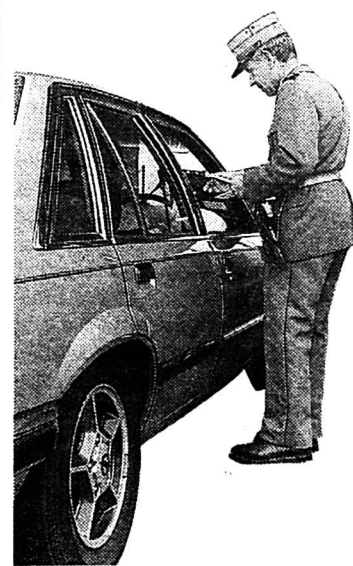
Les médecins suisses ne redoutent pas d'invasion des médecins étrangers en cas de participation à l'EEE. Mais, dans le domaine de la formation, des problèmes risquent toutefois de se poser.

La formation des médecins se divise actuellement en deux volets. D'une part, la Confédération décerne un diplôme après l'examen final des étudiants en médecine. Ce titre est eurocompatible, c'est-à-dire qu'il sanctionne dans toute l'Europe une formation similaire, soit plusieurs années d'études universitaires. Le problème se corse lors de la spécialisation. C'est une société privée, la FMH, qui donne le certificat de spécialisation (pédiatrie, médecine générale, médecine interne... etc.) après cinq ans de stage dans les hôpitaux.

Avec l'EEE, ce titre FMH pourrait poser problème. En effet, la spécialisation s'acquiert en Europe après deux ans de stage seulement. Pour pallier ce problème, la Fédération des médecins suisses envisage donc un cursus en deux étapes. Les praticiens pourraient obtenir un titre de "médecin spécialiste EEE" après les deux ans de stage réglementaires en Europe. Ils auraient ensuite la possibilité d'accomplir trois années supplémentaires pour acquérir le titre spécifiquement suisse de "médecin FMH".



Mais cette solution présente une difficulté. D'après la législation de l'EEE, c'est à l'Etat qu'il revient de décerner le titre FMH! Or, la "Federatio medicorum helveticorum" est un organe privé. Il faudrait donc que la Confédération, soit l'Office fédéral de la santé, charge officiellement la FMH d'attribuer ces titres officiels. La FMH, organe d'exécution de la Confédération, n'aurait dès lors plus aucun problème.

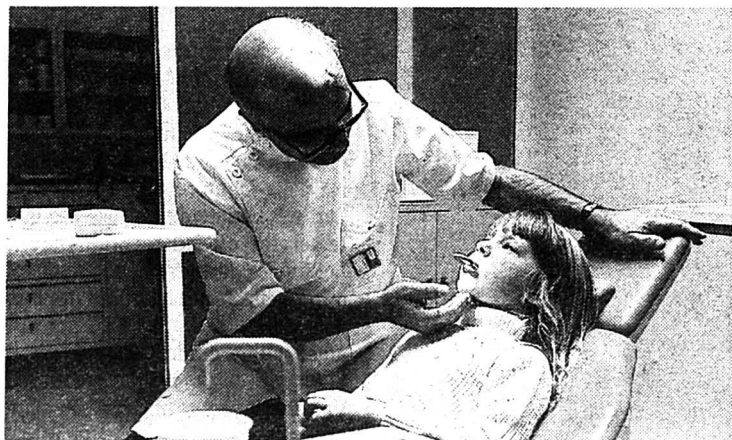


### Croix blanche sur fond rouge: rien ne bouge

**L**'Espace économique européen n'est pas l'Europe des Douze. Pour les douaniers, la tâche ne devrait pas varier de façon fondamentale. L'EEE n'instaure pas d'union douanière entre pays membres. Les barrières douanières seront maintenues, mais certains contrôles et de nombreuses formalités seront réduites. Ces adaptations n'entraîneront pas de conséquences sur le plan du personnel des douanes.

Une rationalisation du travail, nécessaire pour absorber la croissance du trafic aux frontières, est certes prévue. Mais elle se fera avec ou sans l'EEE. Cette rationalisation pourrait entraîner des suppressions de postes dans une proportion ridicule. On estime qu'une centaine de postes risquent, à moyen terme, d'être supprimés. Quoi qu'il advienne, les fluctuations naturelles de personnel amortiront sans douleur cette rationalisation.

Pour ce qui est de l'alcool et des marchandises, ramenés par le voyageur dans le coffre de sa voiture, les choses ne devraient pas changer non plus. Lorsqu'on traverse la frontière avec une caisse de vin, la marchandise transportée fait partie, aux yeux des douaniers, du trafic voyageur. Les prescriptions actuellement en vigueur dans ce domaine ne devraient donc pas varier.



**D**ans le domaine immobilier, c'est l'expectative optimiste. Tant du côté des locataires que dans le camp des gérants, on ne croit pas à une hausse des loyers. Toute la question bute sur une inconnue: comment évolueront les taux hypothécaires. "On a beaucoup parlé d'un alignement des taux suisses sur ceux, plus élevés, pratiqués en Europe", affirme tranquillement M. Roulet, de la Ligue des locataires ASLOCA. "Mais, pour l'instant, ils sont plutôt à la baisse! A cela s'ajoute la libération de nombreux logements par des étrangers en partance. Le marché immobilier réagit en conséquence: il est plus détendu qu'avant. Enfin, le coût de la construction est plutôt à la baisse." Conclusion: pour l'heure, la stabilité des loyers semble assurée.

Mais, dans ce domaine, les choses évoluent vite. L'évolution conjoncturelle le prouve bien. "Depuis des mois, les économistes et les banquiers prévoient une hausse des taux pour la fin de l'année. Mais ils sont en réalité en train de baisser. La réalité dément donc les prévisions", renchérit André Bolliger, directeur de gérance à La Chaux-de-Fonds. "Au reste, si les Suisses devaient réellement aligner leurs taux sur ceux pratiqués en Europe, pourquoi ne l'ont-ils pas encore fait? On aurait presque besoin d'une boule de cristal pour savoir ce qui va se passer", affirme M. Bolliger dans un sourire. "En ce qui concerne le prix des terrains, par exemple, la tendance actuelle est à une offre accrue et à des réglementations plus souples. Tout ces éléments pourraient bien faire baisser les coûts. Mais, à terme, les choses peuvent tout aussi bien s'inverser! Il y a, dans ce domaine, tout un éventail de questions qui restent sans réponse."

Quoi qu'il en soit, dans une louable unanimité, association des locataires et gérants concluent ensemble: "De toute manière, avec ou sans l'EEE, les taux devraient fluctuer. L'Accord sur l'Espace économique européen n'a pas grande importance de ce point de vue là!"

### Concurrence ou association ?

Mais quel sera alors l'impact de l'EEE sur l'immobilier? C'est, là encore, l'expectative, affirme en substance André Bolliger.

"Les conséquences de l'EEE pour notre profession sont difficiles à cerner. Une chose est claire: nous

# DES LOYERS INCHANGÉS!

■ A cheval sur la liberté de circulation des capitaux et sur celle des services, les gérants et les courtiers immobiliers voient l'avenir européen avec sérénité. L'avenir sera fait de loyers inchangés, de concurrence théorique ou d'associations libres. Libertés donc, mais le marché finalement modérera tout seul les excès possibles.

n'avons pas en Suisse de reconnaissance officielle du diplôme de gérant et courtier. Le métier n'est donc pas protégé face à l'étranger. Pratiquement cependant, nous ne craignons pas de concurrence étrangère sur la gérance d'immeubles. Chacun, firme hambourgeoise ou parisienne, pourrait idéalement s'établir ici. Mais pour le faire avec des chances de succès, il faudrait un portefeuille, une clientèle, un volume d'affaires... La gérance exige des contacts, une disponibilité sur le terrain. Il faut connaître les coutumes, les pratiques locales, le marché... Concrètement donc, notre rayon d'action reste limité, ce qui réduit du même coup les risques de concurrence effrénée dans la région."

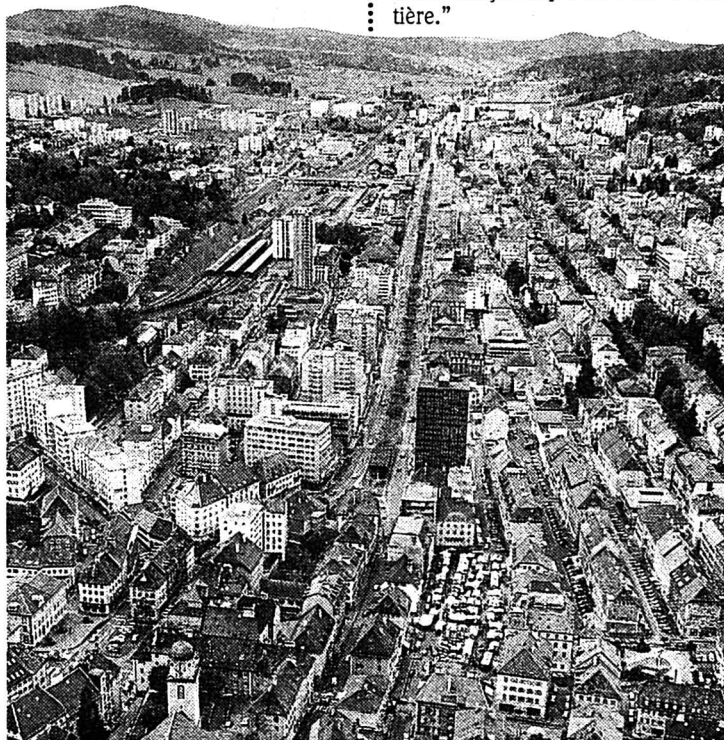
Le problème est plus épineux en ce qui concerne les courtiers, c'est-à-dire les intermédiaires engagés pour la vente de biens immobiliers. Dans ce domaine, reconnaît André Bolliger, la concurrence pourrait être plus vive. "Mais, si c'est envisageable dans des régions à forte urbanisation comme Genève ou Bâle, cela paraît exclu dans notre région. Nous n'avons pas vraiment à craindre, ici, la concurrence de courtiers, parce que nous n'avons pas de grandes villes françaises proches de la frontière."

"Du reste, s'il fallait compter avec des courtiers venus d'une cité voisine importante, j'envisagerais plus facilement une collaboration qu'une concurrence! Un exemple: j'ai reçu dernièrement une proposition d'un courtier de Lyon. Il s'agissait de travailler ensemble dans nos deux régions. Il se serait occupé des biens potentiellement intéressants pour des Chaux-de-Fonniers à Lyon et je me serais penché sur les immeubles avantageux pour des Lyonnais à La Chaux-de-Fonds. J'ai malheureusement dû lui répondre par la négative. Nous n'avons pas, pour le moment, de clientèle à ce sujet en France. Mais cela montre bien que si une fois cette clientèle apparaît, nous pourrions privilégier la collaboration plutôt que la concurrence!"

### Déréglementation

L'EEE devrait toutefois avoir des effets positifs sur le marché immobilier. Rassurant, André Bolliger le reconnaît. "Il est vraisemblable de voir les coûts de construction baisser. Certaines entreprises françaises par exemple construisent en Suisse pour 25 ou 30% de moins que les entrepreneurs d'ici. Jusqu'ici, ce qui faisait la différence, c'était la qualité. Les banquiers, souvent, renâclaient à assurer le financement de projets étrangers. Confrontés dernièrement, à Bâle, à ce problème, les financiers se sont aperçus qu'une entreprise française proposait pour un immeuble une qualité tout à fait concurrentielle et des prix inférieurs de 30% à ceux pratiqués par des Suisses..." La concurrence, dans la construction, risque donc d'être rude.

Elle a cependant ses bons côtés, précise M. Bolliger. "Avec la pression de la concurrence, il faudra chercher à rationaliser le travail. Si, par exemple, on parvenait à unifier un peu les innombrables règlements communaux, cantonaux et fédéraux, on pourrait aussi abaisser les coûts de la construction. Pour l'instant, chaque commune a ses propres directives. L'utilisation des combles par exemple, fait l'objet de règlements contradictoires entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Pire encore: à La Chaux-de-Fonds même, l'urbanisme interdit les lucarnes que le service du feu recommande... Toutes ces divergences occasionnent des difficultés, des retards et des frais supplémentaires. Si l'EEE pouvait amener une unification, cela serait bienvenu. Mais chaque commune s'accroche bec et ongles à son autonomie."



# LIBRE CIRCULATION DES CAPITAUX: C'EST CAPITAL!

■ Elle ne fait pas l'objet de violentes attaques entre les pro et les anti-EEE, elle apparaît comme peu spectaculaire et abstraite. La libre circulation des capitaux ne serait-elle pas capitale? Erreur. C'est une des conditions essentielles à la réalisation des autres piliers de l'EEE que sont la libre circulation des personnes, celle des services et celle des marchandises.

L'Accord EEE donnerait une bonne claqué aux petites mauvaises barrières. Avec la libre circulation des capitaux, l'Accord interdit toute restriction aux mouvements de capitaux appartenant à des résidents de l'EEE (personnes physiques ou morales) ainsi que les discriminations fondées sur la nationalité.

En clair, il s'agirait, dès le 1er janvier 1993, de la liberté donnée aux citoyens et aux entreprises de placer leurs fonds en Europe à leur entière convenance (investissements directs dans des participations à des entreprises, investissements dans le domaine immobilier - à l'exception des résidences secondaires, opérations sur titres et sur parts de fonds de placement, opérations d'avance sur crédit).

Disposer d'un dépôt bancaire hors de Suisse, ou investir à l'étranger, voilà qui est déjà largement pratiqué. Mais dans un Espace européen, ce seraient les obstacles encore en vigueur chez nos partenaires de la CE et de l'AELE qui disparaîtraient. Ainsi, investisseurs privés et institutionnels suisses pourraient optimiser leurs portefeuilles sans restriction à l'échelle européenne.

Les banques helvétiques sont confiantes et appellent de leurs vœux un Espace économique européen. "Notre système est très largement libéral, avertit-on à l'ombre des coffres forts helvétiques. On ne connaît pas de contrôle des changes, peu d'entraves, et le domaine est finalement peu protégé. La libéralisation prônée par l'Accord ne nous fait pas peur. En fait, c'est un peu comme si nos voisins se rapprochaient de notre régime bancaire".

C'est aux autres de s'adapter, la Suisse est bien préparée. Pour preuve, un seul article de la loi fédérale sur les banques a dû être complètement modifié.

Précisons encore que l'Accord prévoit une clause de sauvegarde qui permet aux pays membres de prendre des mesures restrictives dans le domaine de la circulation des capitaux. Mais ceci, uniquement en cas de graves difficultés (déséquilibre immobilier ou de la balance des paiements) et avec le risque de contre-mesures des autres Etats.

## Aussi les services

A la libre circulation des capitaux est évidemment liée la libre circulation des services financiers.

Les banques et assurances ont déjà entrouvert leurs fenêtres sur l'Europe, en développant leurs activités hors-frontière. Par exemple, 45%

des primes encaissées par les sociétés d'assurance suisses le sont dans les pays de la CE.

L'Accord EEE consacre le principe de la licence unique, en vertu duquel toute banque de l'EEE peut exercer ses activités sur tout le territoire de l'EEE. La licence, c'est comme si on délivrait un passeport européen à un Suisse grand amateur de voyages. Quelle aubaine: écumer le Vieux continent sans aucune contrainte, fini les tracasseries aux douanes des aéroports!

L'Association suisse des banquiers (ASB) précise ces avantages: une société, à partir de son assise physique en Suisse, serait en droit de recueillir de l'épargne ou d'octroyer des prêts à l'étranger sans même y disposer d'une succursale ou d'un guichet.

Autre atout majeur pour la place financière suisse. Une banque japonaise ou américaine s'installant en nos murs verra s'ouvrir, grâce à la licence européenne, un accès au grand marché de quelque 380 millions de consommateurs.

## Secret bancaire

Parmi les avantages des établissements suisses, le secret bancaire. Les opposants craignent qu'il ne soit compromis par un Accord EEE. Or pour l'heure, aucune disposition européenne n'existe en la matière. De sorte que, selon l'ASB, la Suisse n'aurait à modifier ni sa conception du secret bancaire, ni les dispositions en vigueur le concernant. Et les pro-EEE de rappeler que le secret bancaire n'est pas l'apanage des seules banques helvétiques, le Luxembourg connaissant un régime au-moins aussi strict.

Quant aux taux d'intérêt, ils ne devraient pas directement être influencés par l'Accord EEE, puisque ce dernier n'englobe pas une politique monétaire commune.

Mais la fronde anti-EEE prétend qu'il y aurait pression sur les taux suisses, qui s'approcheraient des taux de nos voisins. Une théorie que l'économiste Jean-Pierre Ghelfi bat en brèche: "Il n'y a pas de raison de s'aligner. Sur la durée, le franc suisse est stable. Et si l'épargne est importante, le prix de l'argent reste plutôt bas. Malgré les fluctuations des dernières années, l'écart par rapport au taux allemand reste grosso modo le même et devrait le rester à l'avenir."

Les partisans de l'EEE soulignent, pour leur part, que les taux pourraient bien être revus à la hausse, mais en cas de non le 6 décembre: "Une place financière perdant de sa compétitivité devrait compenser en augmentant les taux d'intérêt!"

On le voit, l'Accord EEE c'est, pour l'épargnant, les investisseurs et les entreprises de services, l'ouverture au deuxième plus grand marché intérieur au monde (après la Chine!). Mais ce sont aussi de petites améliorations, comme la fin du contrôle des changes dans les Etats qui connaissent encore cette restriction (une aubaine pour le touriste suisse) ou une meilleure protection du consommateur dans le cadre du petit crédit. Indéniablement un plus!

## Lex Friedrich

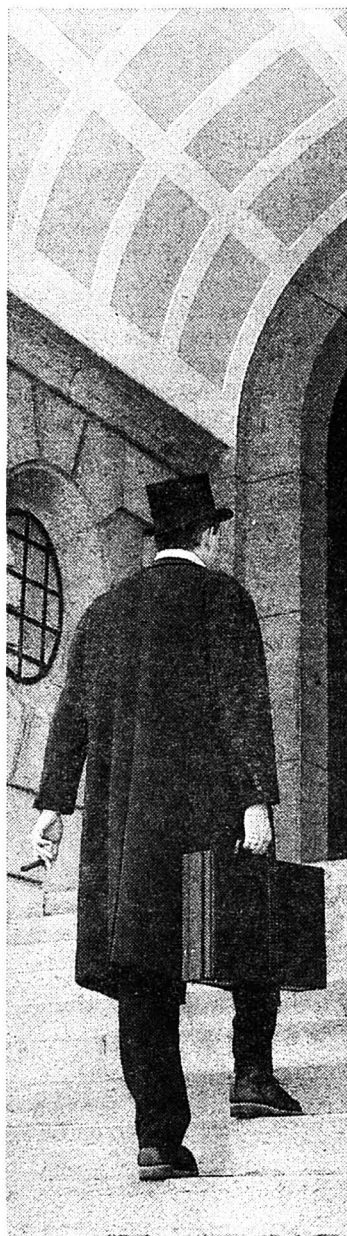
*L'Helvétie, pays si libéral pour la circulation des capitaux, connaît toutefois une restriction majeure, symbolisée par la Lex Friedrich.*

*Cette réglementation restreint le placement en Suisse de fonds étrangers en valeurs immobilières. Elle est incompatible avec les directives de la CE.*

*En cas d'intégration à l'Espace économique européen, ces mesures discriminatoires à l'égard des ressortissants de l'EEE devraient être abolies dans un délai de 5 ans.*

*Ce ne serait pas une grande perte, selon les partisans de l'EEE: "De toute façon, les quotas de la Lex Friedrich n'ont même pas été utilisés ces dernières années. Les investissements dans le domaine foncier en Suisse sont peu attractifs."*

*Le Conseil fédéral précise d'ailleurs que "cantons et communes disposent déjà actuellement des instruments de l'aménagement du territoire pour combattre les effets indésirables d'une libéralisation du marché immobilier."*



**L**a principale est l'égalité des cotisations d'assurance-maladie. Il était bien prévu d'établir cette égalité dans la révision de la loi sur l'assurance-maladie, mais elle n'entrera pas en vigueur avant 1994. Dès janvier, cette discrimination doit être supprimée. Il en va de même des cotisations dans l'assurance des accidents non professionnels.

Ce sera un peu plus complexe dans la loi sur le travail. Le principe de l'égalité devant jouer dans les deux sens, on ne saurait interdire aux femmes le travail de nuit uniquement parce qu'elles sont femmes. En revanche, une protection particulière doit leur être accordée en cas de maternité et, d'une manière plus générale, il s'agit de promouvoir l'égalité des chances.

### Enfin consultés

Autre coup de pouce donné par l'EEE au législateur suisse: l'information et la consultation des travailleurs dans les entreprises. On est évidemment bien loin de toute idée de cogestion, mais les syndicats n'avaient jamais pu, jusqu'ici, imposer ces revendications minimales.

C'est ainsi que l'employeur qui envisage un licenciement collectif sera tenu de consulter les travailleurs: un accord peut permettre d'éviter ou de réduire ces licenciements, ou d'en atténuer les conséquences. Si la décision est prise malgré tout, elle doit être notifiée à l'office cantonal du travail un mois avant qu'elle ne prenne effet.

En cas de transfert de l'entreprise (vente, fusion, transfert partiel), les contrats individuels et conventions collectives restent valables. En outre, les travailleurs ont le droit d'être représentés dans des comités (syndicaux ou non) qui doivent être informés de développements les concernant.

### Statistiques: retard à combler

Dans le domaine de la statistique aussi, la Suisse a fait diligence: la nouvelle loi fédérale sur la statistique a été approuvée par les Chambres cette année. Il était temps: les besoins en données statistiques seront énormes et la Suisse avait accumulé un sérieux retard. Dès 1995, nous devrions être à jour.

"Le système statistique n'est nullement un cimetière de chiffres, entretenu par quelques bureaucrates désœuvrés", explique Carlo Mala-

# UN GAIN POUR LES FEMMES

■ Inscrit depuis 1981 dans la Constitution fédérale, le principe de l'égalité des salaires entre hommes et femmes tardait à être concrétisé dans le cadre d'une loi d'application. L'EEE nous a un peu forcé la main: la loi sur l'égalité entrera en vigueur en 1995 mais plusieurs adaptations ont dû être introduites pour 1993 déjà.

guerra, directeur de l'Office fédéral de la statistique. Un office qui, dès 1998, sera opérationnel dans ses nouveaux locaux en ville de Neuchâtel.

Il faudra, par exemple, calculer le Produit intérieur brut (PIB) et le Produit national brut (PNB) en fonction de relevés beaucoup plus nombreux et plus fréquents sur la production industrielle, la consommation des ménages, les différents indices des prix. De nouvelles nomenclatures devront être adoptées.

Dans les cantons et les communes, les permis de construire devront être établis sur la base de formules enfin harmonisées. Car, dans l'EEE, l'analyse des cycles conjoncturels dans le bâtiment et le génie civil exigera une observation trimestrielle du volume de construction.

### Environnement: même longueur d'onde

Objectifs de l'EEE en matière d'environnement: protection de la santé, maintien, protection et amélioration de l'environnement, utilisation

responsable des ressources, principe pollueur-payeur, lutte à la source contre les nuisances. Clause générale: soucis de l'environnement dans toutes les politiques.

Ce qui intéresse la Suisse, c'est de pouvoir maintenir ses éventuelles prescriptions plus sévères. Ce sera le cas, dans la mesure où ce maintien n'entraîne pas des discriminations disproportionnées à l'égard de nos voisins. On signale malgré tout que, même en 1995 (période transitoire), les motos européennes seront probablement encore soumises à des normes anti-bruit moins sévères, et qu'on ne pourra pas empêcher de les vendre en Suisse.

On remarque toutefois que le droit européen de l'environnement est en constante évolution et que la législation ira en s'étendant, en particulier dans le domaine des déchets.

### Liens resserrés

*La mise en œuvre des quatre libre-circulation nécessitait, parallèlement, l'harmonisation de certaines lois liées à ces libertés. C'est ce qu'on a appelé les "politiques horizontales". Elles comprennent la politique sociale, la protection des consommateurs, de l'environnement, la statistique et le droit des sociétés. Par ailleurs, les pays de la CE et de l'AELE ont profité de cet accord EEE pour resserrer leurs liens dans divers autres domaines. Ces "politiques d'accompagnement" représentent une coopération renforcée dans le domaine des programmes de recherche, de formation, de services d'information, des petites et moyennes entreprises, de protection civile.*



**A**dmettons qu'une municipalité suisse prévoit de construire un nouveau collège, dont le coût est estimé à quelque 40 millions de francs. Un appel d'offre doit alors être lancé dans tout l'EEE. Au vu du cahier des charges établi pour ce projet, les entreprises intéressées feront acte de candidature, en envoyant une offre détaillée, avec devis, plan des travaux, etc. Celle qui propose le rapport qualité-prix le plus favorable bénéficiera de la commande.

Cet exemple amène plusieurs précisions. D'abord l'obligation, pour des projets de collectivités publiques, de publier l'appel d'offre au niveau européen si le devis préalable dépasse 5 millions d'ECU (environ 9 millions de francs). Si, en Suisse, les commandes fédérales ont toujours été relativement ouvertes, tel n'est pas le cas dans les cantons et les communes: leurs marchés sont, aujourd'hui encore, discriminatoires et réservés au niveau régional.

L'exemple du collège peut être développé, puisqu'à côté de la construction proprement dite, l'ensemble des fournitures est également concerné: installations sanitaires et électriques, mobilier, etc. Deux nouveaux éléments du droit de la concurrence interviennent: les ententes et les cartels.

### Ententes et cartels

Il n'est pas rare de voir des entreprises de construction s'entendre systématiquement avec tels ou tels fournisseurs et sous-traitants. Une véritable concurrence implique la possibilité pour tout fournisseur d'entrer sur le marché, en dehors de telles ententes. Là également, les marchés publics, dans nos régions, devront éviter de fausser les règles du jeu.

En outre, tous les participants potentiels à la réalisation du projet doivent pouvoir présenter des devis fondés sur des prix réels et

# CONCURRENCE: A VOS MARQUES!

■ Ce que le GATT tente laborieusement d'établir pour le commerce mondial, l'EEE entend l'instaurer au niveau des 19 pays concernés: si les marchés s'ouvrent, si les obstacles aux échanges tombent, tous les partenaires doivent observer un minimum de règles de conduite communes. Elles forment ce qu'on appelle de droit de la concurrence.



des marges bénéficiaires transparentes. Ce sont, ici, les pratiques cartellaires qui sont mises en cause. On n'admettra plus que plusieurs entreprises d'une branche fixent entre elles des prix arbitrairement élevés, qu'elles respectent moyennant un partage sectoriel ou régional des marchés.

Comment dénoncer un manquement au droit de la concurrence? En reprenant l'exemple du collège à construire (ouverture des marchés publics), l'entreprise candidate qui s'estime défavorisée peut recourir auprès de l'instance de surveillance locale (ou cantonale), ou directement auprès de l'organe de surveillance de l'AELE.

Les instances adjudicatrices (dans notre exemple, la municipalité) ont intérêt à respecter les règles de concurrence. Faute de quoi, les organes de surveillance l'obligeront à le faire, quitte à suspendre une procédure en cours. Si le contrat a déjà été attribué, il ne pourra plus être cassé. Mais le plaignant peut très bien demander des dommages-intérêts.

### 15 milliards

Le domaine des constructions publiques est important. En 1990, la Confédération a passé des commandes pour 2,6 milliards de francs, les cantons pour 4,6 milliards et les communes pour 7,8 milliards (en tout 15 milliards). Les baisses de prix, dues à la suppression des obstacles à la libre concurrence, seront d'autant plus intéressantes.

Il est par ailleurs évident que, pour un collège construit à Neuchâtel, peu d'entreprises portugaises ou norvégiennes seront sur les rangs. Les entreprises suisses auront l'avantage de connaître le terrain et les normes en vigueur. Mais celles de Neuchâtel devront désormais davantage compter avec leurs concurrentes vaudoises ou bernoises, voire de France voisine.

Ce volet sur les commandes publiques est complété, dans l'accord EEE, par d'autres dispositions qui règlent les cas de concentrations d'entreprises (fusions), les aides d'Etat, la propriété intellectuelle (brevets), toujours dans l'optique de maintenir la concurrence la plus ouverte possible.



### Trop vite

Intarissable, Bernard Sandoz! Le sujet est inépuisable pour lui, quand bien même il estime "qu'on est très mal informé. On ne sait pas ce qu'il faut faire! Il est particulièrement lamentable qu'on ne connaisse pas les tenants et aboutissants de cet accord. Sur le fond toutefois, je crois qu'on ne pourra pas rester indéfiniment en dehors de l'Europe, sous peine de se retrouver complètement isolés. Mais pourquoi voter en décembre déjà? Ce rapprochement ne me paraît pas si urgent! Il me semble que le gouvernement a fait, en l'espèce, preuve de trop de précipitation..." C'est fini. Bernard Sandoz s'en va... puis se ravise et revient: "Et quant aux émissions TV de nos conseillers fédéraux, eh bien elles ne valent pas grand-chose!" Dont acte.



### Avec les autres

Pour M. Désiré Veuthey, tous les chemins ne mènent pas forcément à Rome, mais ils conduisent assurément vers l'Europe: "L'EEE, j'y suis absolument favorable. C'est nécessaire. On ne peut pas rester dans notre coin, à part des autres. Du reste, pas mal d'entreprises aujourd'hui, que ce soit des banques ou des industries, ont déjà commencé leur rapprochement avec l'Europe. D'ailleurs, comment pourrions-nous nous en sortir seuls?"



### Plus Européenne que Suisse

Dans le même état d'esprit, Mme Vigdis Sandoz compte aussi parmi les partisans de l'EEE: "Je suis double nationale, c'est la raison pour laquelle je me sens plus Européenne que Suisse. Dans cette optique, il va de soi que je suis absolument pour l'EEE. Quant à l'information sur le sujet, elle ne manque pas. Ce qui manque peut-être, c'est l'intérêt. Mais si les gens veulent se renseigner, la matière est abondante."



### Gare au pouvoir d'achat

Modération toujours, mais inquiétude surtout, pour M. Glassey: "Pour l'instant, en tous les cas, je ne suis pas pour l'EEE. Je n'ai pas l'impression que cet Espace économique européen va servir à grand-chose.

Ce sont les ouvriers, les petits, qui y perdront: je crois que leur pouvoir d'achat risque de baisser."



### Pour les jeunes

Sur un mode plus altruiste, M. Bettosini est aussi partisan d'un rapprochement Suisse-Europe: "Ce que je pense de l'EEE? Si ça peut être utile, pourquoi pas? J'estime que c'est une bonne chose. C'est notamment important pour la jeunesse et pour l'avenir.

Pour moi, à mon âge, ça n'a plus vraiment grande importance, mais il faut aussi penser aux jeunes gens et au futur de ce pays."

# QUI PENSE QUOI DANS LA RUE

## ■ Et le citoyen, qu'en pense-t-il?

Qu'il est difficile, diable, d'obtenir un avis sur le sujet! Abordés dans la rue, les piétons se dérobent, s'enfuient sans s'excuser, prennent la poudre d'escampette ou s'avouent sans opinion. Rares sont ceux qui acceptent de s'exprimer. Micro-trottoir opiniâtre sous les averse d'automne.



### Oui à 100%

Mme Monsonnec, de son côté, exprime son credo résolument: "L'EEE? Ce n'est pas que j'y sois plutôt favorable, j'y suis totalement acquise! Nous n'avons aucune raison de rester en retrait. Nous ne pouvons pas demeurer opiniâtrement ancrés dans notre coin, ni rester à la traîne des autres pays européens."



### Ca va passer

Pour sa part, Mme Bingesser joue la modération et... l'optimisme: "Sur le fond, j'hésite. Il devrait y avoir du bon et du mauvais dans ce rapprochement avec l'Europe. J'attends d'être mieux informée. Quoi qu'il en soit, l'EEE devrait passer. Mais pour le reste..."

### Et l'homme dans tout ça ?

*Le débat enfin remue à ce point les foules que certains n'hésitent pas à y mêler un certain mysticisme. Mme X notamment, qui tient à l'anonymat, juge que "l'Europe unie ne résoudra rien. Dans l'état actuel des choses, l'homme est incapable de s'en sortir tout seul. J'ai pour l'humanité d'autres espérances sur lesquelles je ne tiens pas à discourir maintenant et ici."*

### CE NUMÉRO A ÉTÉ RÉALISÉ PAR:

**RÉDACTION:** Benoît Couchepin  
Daniel Droz  
François Nussbaum  
Daniel Schouwey

**PHOTOS:** Christian Galley

**GRAPHISME:** Alex Baillo

**ILLUSTRATIONS:** Tony Marchand